

L 1.7

M5

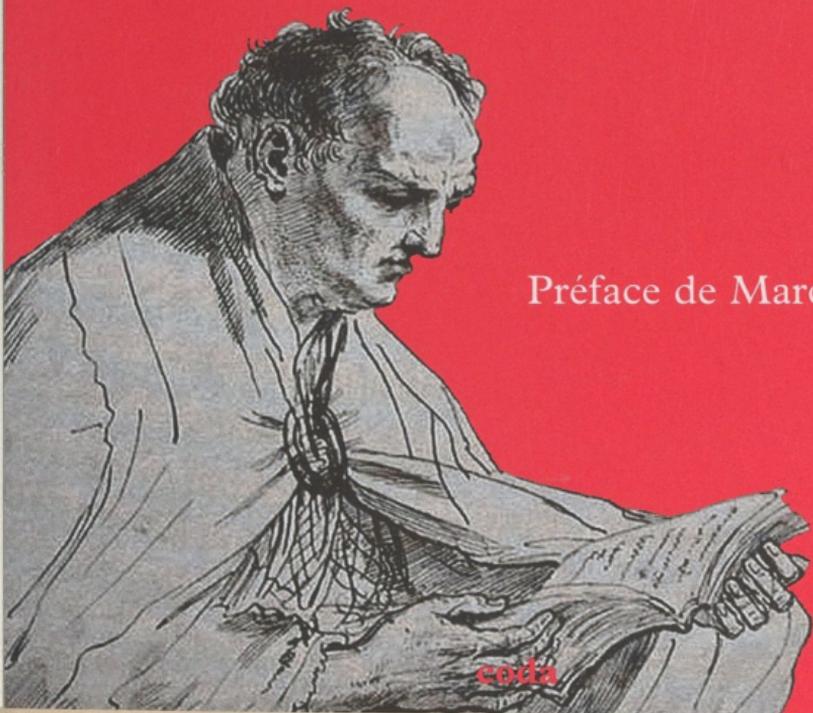
29245

urice Dommanget

Le curé Meslier

*Athée, communiste & révolutionnaire
sous Louis XIV*

Préface de Marc Blondel



codé

« Puisque tout ce que la vie peut nous donner se borne presque
à regarder autour de nous et à mourir,
parcourons donc au moins cette scène de l'Homme. »

Alexandre Pope

Visitez notre site internet
<http://www.editionscoda.fr>

Ouvrage publié sans soutien public

Le catalogue de nos éditions est disponible en fin de volume. Si vous souhaitez être tenu au courant de nos parutions, merci de faire parvenir un email avec votre adresse à codalivres@wanadoo.fr.
La loi du 11 Mars 1957 et l'article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration d'autre part, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants causes est illicite (Alinéa 1 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Ouvrage publié par arrangement avec la société Kawkaba.

© 2008 Coda et L'Institut Français d'Histoire Sociale

ISBN 9782-84967-047-7

12 59651

Maurice Dommaget



Le Curé Meslier

Athée, communiste & révolutionnaire
sous Louis XIV

Préface de Marc Blondel
Président de la Fédération Française de la Libre Pensée

Ouvrage publié avec le concours de
L'Institut Français d'Histoire Sociale

Remerciements

L'éditeur tient à remercier particulièrement les personnes suivantes qui ont apporté une aide précieuse à la publication de cet ouvrage :

Jean-Pierre Chaline, Président de L'Institut Français d'Histoire Sociale
Marie-Geneviève Dezès, Secrétaire Générale du Collectif des Centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale
Marc Blondel, Président de la Fédération Française de la Libre Pensée
Henri Huille, secrétaire de la Fédération des Bouches du Rhône de la Libre Pensée

On trouvera après la biographie de Maurice Dommanget des informations sur l'Institut Français d'Histoire Sociale et sur la Fédération Française de la Libre Pensée.



Préface

Au moment où en qualité de Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, l'éditeur m'a demandé de faire la préface de l'ouvrage de Maurice Dommaget sur « le curé Meslier », j'ai mesuré la responsabilité qui m'incombait : on ne parle pas, en effet, d'une œuvre d'un citoyen aussi engagé que cet auteur, sans mesurer les conséquences d'une fausse interprétation ou d'un parti pris, d'un anachronisme toujours possible.

Or, il se trouve que le Président de la République actuel vient de se rendre au Vatican pour être intronisé chanoine d'honneur de l'église St Jean de Latran et, à cette occasion, il a fait une déclaration devant la curie romaine dans laquelle il exalte la chrétienté et bouscule quelque peu la laïcité et l'histoire de France, notre histoire à tous.

À partir de ce moment, l'invitation, ou plus exactement la réponse, devient un acte militant auquel je ne saurai me soustraire.

Maurice Dommaget, libre penseur, est né dans une famille modeste dans un village de l'Aisne, son père radical socialiste, était profondément anticlérical. Maurice est un pur produit de l'école publique qui le conduisit, dès après son brevet élémentaire, à manifester un intérêt soutenu pour l'histoire.

C'est ainsi que de manière précoce, il collectera, à la suite de recherches, de la documentation sur un proche de Babeuf, Sylvain Maréchal, des notes qui furent les prémices d'un ouvrage.

Ainsi, l'auteur se situe parfaitement : il est anti clérical et amateur d'histoire, mais surtout l'histoire de sa région, que l'on nomme maintenant la Picardie.

Instituteur, il fut nommé à Montataire (Oise), il adhéra au Parti Socialiste, s'engagea syndicalement et publia, sous différents pseudonymes, des articles dans « Le Travailleur de l'Oise », ce qu'il devait réitérer lors de son service militaire dans le Doubs, en collaborant au journal « La Franche Comté Socialiste ».

Le choix des noms d'écriture de Maurice Dommaget est révélateur de l'état d'esprit de l'individu : Jean Social et Jean Prolo, on ne peut être plus explicite pour revendiquer, publiquement, son engagement.

Il semble évident que Maurice Dommaget ait ainsi choisi délibérément le combat révolutionnaire par l'instruction et la transmission des connaissances aux enfants et son travail universitaire en tant qu'historien.

Il montre ses capacités en concourant aux fonctions d'inspecteur primaire, sans véritable intention de quitter ses fonctions d'instituteur rural, mais pour se faire respecter des autorités de l'enseignement qui n'appréciaient guère cette personnalité fortement marquée.

La caractéristique qui alimente et enrichit son œuvre, est la recherche sur le terrain, volontairement localisé, ce qui sera encore le cas pour le curé Meslier, prêtre d'Estreigny.

Socialiste, révolutionnaire, libre penseur, son action militante dans le syndicalisme, dans laquelle sa femme — institutrice elle aussi — l'accompagnait au sein de la Fédération des Instituteurs. Il participa à de nombreux congrès dans lesquels il exprima ses positions avec précision. Il apparaissait dans le courant communiste qu'il représentait, comme un militant influent : il fut sollicité par Treint au nom de l'Internationale communiste. Il est évident que dans sa pratique, il liait l'organisation politique au syndicat, considéré comme l'avant-garde, ce que certains dénoncent comme la courroie de transmission.

Il participa néanmoins au rapprochement entre minoritaires et majoritaires et la CGT et la CGTU où il se déclarait notamment comme ennemi du capitalisme et adversaire du réformisme.

Sollicité par les militants, il deviendra secrétaire fédéral à la condition, toutefois, d'assumer ses fonctions d'instituteur et de refuser le poste de permanent. Il partageait ainsi l'opinion de Monatte qui considérait que les permanents devaient inéluctablement s'embourgeoiser, donc s'écarter de l'opinion des salariés.

En 1928 lorsqu'il abandonna le secrétariat fédéral, la majorité était contestée par l'Internationale communiste et le PCF. En 1930, la rupture avec le Parti Communiste fut définitive.

Considéré comme indésirable par le PC, les circonstances le conduisirent vers Trotski qui se trouvait, temporairement, en France. Ces contacts n'auront que peu de suite effective.

Dommanget participa aux activités anti fascistes, ce qui lui valut des sanctions, notamment pour son expression publique. Il semble utile de rappeler que le militant faisait preuve d'une culture qui lui faisait connaître l'importance des mots, ses discours et ses activités étant des modèles de précision. Il est évident qu'il n'hésitait pas à braver la réaction, voire la pensée majoritaire, s'il la considérait comme conservatrice.

On ne s'étonnera pas que le gouvernement de Vichy ait révoqué l'instituteur, syndicaliste révolutionnaire et libre penseur. Réintégré après la guerre, il reprit son activité d'enseignant.

Ayant fait valoir ses droits à la retraite, habitant à Orly la Ville (Oise), il milita à la Libre Pensée et se consacra à son travail d'historien et parfois de journaliste d'opinion.

Il nous a donné de nombreux travaux marqués, comme je le disais précédemment, d'influence régionale. Mais nous lui devons aussi des analyses détaillées sur la Révolution et le mouvement ouvrier, sur la Commune de Paris, ainsi que des travaux qui font autorité, sur Babeuf, Blanqui, dont il est devenu un spécialiste et auquel il ne consacra pas moins de cinq ouvrages. On lui doit un intéressant livre sur les précurseurs du socialisme.

Le curé Meslier, qui fut publié en 1956, participe à l'analyse et à l'expression d'un athée qui a vécu un drame de conscience et qui sous Louis XIV devait taire ses aspirations révolutionnaires qui ne seront connues du public qu'après son décès, lors de la découverte de son « testament ».

Maurice Dommanget va s'inquiéter de l'abandon dont fit l'objet l'œuvre du curé d'Étrépy, qu'il s'étonne de ne pas voir figurer dans les publications de l'Église, mais aussi d'être absente de l'Encyclopédie socialiste, voire anarchiste, qu'il considérait comme un précurseur de ces idées.

À partir de ce moment il mettra ses qualités à la recherche de la vérité sur l'apostat en intégrant l'histoire locale à l'histoire sociale et à l'histoire religieuse.

En enseignant expérimenté, il présente son travail de manière claire, avec une table des matières détaillée, qui dénotent une volonté de compréhension et de précision naturelles. Il ouvre l'histoire, de manière dictatique, à tous.

Au moment où l'Église s'efforce de revisiter notre histoire, où le Président de la République semble oublier que nous vivons dans un État laïque et que la devise républicaine de : Liberté, d'Égalité et de Fraternité semble laisser la place à un néo communautarisme de caractère anglo-saxon, tout citoyen curieux de notre passé, qui refuse dogme et soumission, se doit de lire l'œuvre de Maurice Dommanget et plus précisément *Le curé Meslier*.

Au risque d'un rapprochement osé, je suis sûr que l'auteur, dans ce travail, s'est senti animé de la même volonté que le curé Meslier sur la recherche de la vérité.

BLONDEL Marc

Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée

Avant-propos

Maurice Dommanget

Le curé Jean Meslier (1664-1729) est un de ces grands solitaires dont l'humanité a besoin pour sonder l'absence de sa destinée et lui en faire prendre conscience.

La découverte de son Testament, son serment de l'ombre. Elle en a fait un personnage d'actualité, au temps de Louis XIV et à la veille de la Révolution française, un ancêtre du mouvement révolutionnaire et du communisme. Ce n'est pas rien pour un petit curé de campagne perdu au fond de sa paroisse ! Tout en accomplissant sa tâche, il est traduire à la fois la grande tristesse du monde paysan et son extraordinaire émancipation personnelle. On comprend que son aventure spirituelle et son drame de conscience aient fixé sur lui l'attention d'un certain nombre de penseurs, à commencer par Voltaire.

Depuis plus de deux siècles, cette attention s'est rarement démentie ; elle n'a jamais été aussi forte, aussi soutenue qu'actuellement, et cela dans tous les grands pays. On ne saurait donc s'étonner qu'en France, sa patrie, le curé Meslier n'ait pas encore obtenu le place qu'il mérite dans l'histoire des idées au XVIII^e siècle, comme dans l'histoire de son département d'origine.

Si l'on ouvre le dernier tome des départements, on constate que Meslier ne figure point parmi les personnages célèbres des Ardennes, de même qu'il fait absent, il y a soixante-cinq ans, d'un ouvrage traitant des « Illustrations ardennaises ». Il ne figure pas non plus dans les volumes consacrés au XVIII^e siècle par la dernière *Revue de la Philosophie* d'Henri Sellier et la dernière *Revue de la Littérature française*.

Rien non plus dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, dans les collections de la *Revue de l'histoire de l'Église de France* et de la *Revue de monde catholique*, dans la dernière *Histoire de l'Église*.

Rien encore dans l'*Encyclopédie catholique*, l'*Encyclopédie marxiste* et le grand *Dictionnaire encyclopédique*. Enfin, consécration pour ainsi dire officielle, le Directeur général des Archives de France, ardennais lui-même, inaugurant le 10 novembre 1937 le nouveau dépôt des Archives des Ardennes, évoquait les enfants illustres de son département natal sans prononcer le nom du curé Meslier. N'est-ce point édifiant ?

Maurice Dommanget

Le Curé Meslier
Athée, communiste & révolutionnaire
sous Louis XIV

Avant-propos

Le curé Jean Meslier (1664-1729) est un de ces grands solitaires dont l'humanité a besoin pour sonder l'abîme de sa destinée et lui en faire prendre conscience.

La découverte de son *Testament* l'a arraché brusquement de l'ombre. Elle en a fait un personnage de haut relief puisqu'il s'est révélé, au temps de Louis XIV et à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles, un athée intrépide, un précurseur du matérialisme pré-encyclopédique, un artisan de la Révolution française, un ancêtre du socialisme révolutionnaire et du communisme. Ce n'est pas rien pour un petit curé de campagne perdu au fond de sa paroisse ! Tout en accomplissant sa tâche, il sut traduire à la fois la grande tristesse du monde paysan et son extraordinaire émancipation personnelle. On comprend que son aventure spirituelle et son drame de conscience aient fixé sur lui l'attention d'un certain nombre de penseurs, à commencer par Voltaire.

Depuis plus de deux siècles, cette attention s'est rarement démentie ; elle n'a jamais été aussi forte, aussi soutenue qu'actuellement, et cela dans tous les grands pays. On ne saurait donc admettre qu'en France, sa patrie, le curé Meslier n'ait pas encore obtenu la place qu'il mérite dans l'histoire des idées au XVIII^e siècle, comme dans l'histoire de son département d'origine.

Si l'on ouvre le dernier Bottin des départements, on constate que Meslier ne figure point parmi les personnages célèbres des Ardennes, de même qu'il était absent, il y a soixante-sept ans, d'un ouvrage traitant des « Illustrations ardennaises ». Il ne figure pas plus dans les volumes classiques consacrés au XVIII^e siècle par la dernière *Histoire de la Philosophie* d'Émile Bréhier et la dernière *Histoire de la Littérature française*.

Rien non plus dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, dans les collections de la *Revue de l'histoire de l'Église de France* et de la *Revue du monde catholique*, dans la dernière *Histoire de l'Église*.

Rien encore dans l'*Encyclopédie socialiste*, l'*Encyclopédie anarchiste* et le grand *Dictionnaire socialiste*. Enfin, consécration pour ainsi dire officielle, le Directeur général des Archives de France, ardennais lui-même, inaugurant le 10 novembre 1957 le nouveau dépôt des Archives des Ardennes, évoquait les enfants illustres de son département natal sans prononcer le nom du curé Meslier. N'est-ce point édifiant ?

Cette carence vient, à n'en pas douter, de ce qu'aucune étude d'ensemble vraiment sérieuse n'a été consacrée au curé Meslier. En sorte qu'aujourd'hui un nuage épais de légendes, d'erreurs, de mystères, d'incertitudes et de mensonges entoure encore sa vie et son œuvre. Au point qu'un membre de l'Institut, maintenant décédé, dans un ouvrage relativement récent et qui fait autorité (1946) en arrivait à poser la question de l'existence réelle du curé. La dernière étude de l'académicien russe Abram Deborine (1954), dans sa partie purement biographique, est bien décevante aussi. Cet auteur, après avoir déclaré qu'on ne sait « presque rien » de Meslier, montre qu'il ignore manifestement un certain nombre de données dûment établies. C'est ainsi qu'il ne connaît point les dates de la vie de Meslier, qu'il lui fait étudier Lucrèce au séminaire, qu'il confond l'édition hollandaise du « Testament » avec « l'original », qu'il n'est pas bien fixé sur l'authenticité de l'*Extrait* publié par Voltaire, et du *Bon Sens* de d'Holbach...

Plus récemment, l'auteur d'une notice sur Meslier, pourtant mieux documenté, déclare refuser « de prendre parti » dans la querelle du *Bon Sens*, comme si un doute pouvait subsister à ce sujet. Il est vrai qu'un journal ardennais venait de publier des extraits du *Bon Sens* comme étant du curé Meslier. Mais, précédemment, n'avait-on pas vu le plus grand journal régional, au cours d'un reportage sur un voyage en U.R.S.S., entériner les fantaisies d'un certain Dimissoff sur le curé Meslier ?

Les plaquettes parues en dernier lieu, plus solides certes malgré bien des points obscurs ou discutables, sont entachées d'esprit partisan. Elles passent d'une extrémité à l'autre. Tour à tour Meslier est un médiocre ou un génie. Son œuvre est un « débordement d'ordures », une « démagogie forcenée et à bien courte vue », une « littérature malsonnante et criminelle » ou bien « la chair de la chair du peuple », la « somme idéologique de l'expérience des insurrections populaires des XVII^e et du début du XVIII^e siècles ».

Sans exagération dans un sens comme dans l'autre, il convient donc de dégager la figure réelle du curé Meslier, celle qu'on ne saurait oublier et qui restera — en apportant du nouveau, beaucoup de nouveau.

C'est ce que je me suis permis d'entreprendre, d'abord par un périple dans les Ardennes, et notamment plusieurs visites à Étrépigny où Meslier exerça son ministère et où demeure l'église que le poids des siècles et du souvenir de son curé extraordinaire n'a point écrasée. Mais aussi et surtout par l'utilisation de textes inédits, par l'étude plus poussée du *Testament*, de ses sources, de ses originaux et de ses copies, de son influence, des déformations qu'il a subies, et aussi par la pénétration plus infime de la psychologie de son auteur et du contexte politico-social du temps. À proprement parler, c'est jouer la difficulté quand on considère les pièces d'archives disparues à la suite de la dernière guerre, la rareté des documents d'importance majeure qui subsistent, le drame silencieux de ce prêtre apostat et novateur qui n'a presque rien laissé comme souvenirs et peu rédigé hors de son œuvre maîtresse.

D'un autre côté, sa vie en partie double, sa duplicité prolongée, l'énorme distance séparant les aspirations populaires du temps qu'il exprimait dans une certaine mesure et la solution d'avenir communiste qu'il envisageait à peu près seul cote tous, représentent une sorte d'énigme, en tout cas un problème d'histoire philosophique et social sortant de l'ordinaire.

La chose a été tentée néanmoins et les recherches poussées dans toutes les directions, hormis, il faut bien le dire, les Archives et la Bibliothèque du Vatican qui peuvent très bien receler dans leurs coins secrets des trésors interdits au commun des mortels. Quant à l'utilisation des matériaux, elle s'est faite en combinant étroitement l'histoire locale à l'histoire sociale et à l'histoire religieuse.

Au terme de cette introduction, il n'est que juste de remercier tous ceux qui ont facilité une tâche ingrate. En tout premier lieu et chaleureusement Alphonse Gaspar, le grand spécialiste belge de Meslier, puis MM. Robinet et Hubert des Archives départementales des Ardennes, André Lebon et Henri Manceau de Charleville, Arnould, d'Étrépy, Rachel Aéliou, Charles Bruneau et Boris Souvarine, de Paris, Henri Féraud de Montpellier, Lucien Roth d'Aix, Marian Skrzypek, de Varsovie.

Maurice Dommanget

Abréviations

Dépôts publics

- A.C. Archives communales.
A.D. Archives départementales.
A.N. Archives nationales.
B. Bibliothèque municipale.
B.N. Bibliothèque nationale.
B.R. Bibliothèque royale de Belgique.
B.U. Bibliothèque universitaire.
P.C. Plan cadastral.
R.P. Registres paroissiaux.

Œuvres de Meslier ou attribuées à Meslier

- E. : *Extrait* de Voltaire
L. c. : *Lettres* aux curés.
LERMINA. *Le Vrai Testament*.
N.F. ou FÉNELON T : notes inédites sur les traités de Fénelon et Tournemine.
RUDOLF. *Le Testament...*, éd. d'Amsterdam.

Ouvrages cités

Le nom de l'auteur seul figure quand il n'a fait qu'un seul ouvrage où il est question de Meslier. Autrement, le mot le plus suggestif du titre indique l'un ou l'autre des ouvrages.

Pour Voltaire :

- A. *Abrégé de la vie de Jean Meslier*.
C.G. Correspondance générale.
C.B. Correspondance de Besterman.
Œ.B. *Œuvres complètes*, éd. Beuchot.
Œ.G. *Œuvres complètes*, éd. Garnier-Moland.

Almanachs et revues

- A.M.-B. *Almanach Matot-Braine*.
A.R. *Annales révolutionnaires*.
A.H.R.F. *Annales Historiques de la Révolution française*.
E.A. *Études Ardennaises*.
N.R.C.B. *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*.
P.A. *Présence Ardennaise*.
R.A.A. *Revue d'Ardenne et d'Argonne*.
R.C.B. *Revue de Champagne et de Brie*.
R.C.C. *Revue des Cours et Conférences*.
R.E.P. *Revue d'Économie Politique*.
R.H.A. *Revue Historique Ardennaise*.
R.H.L.F. *Revue d'Histoire littéraire de la France*.
R.H.E.S. *Revue d'Histoire Économique et Sociale*.
R.F. *La Révolution française*.
R.S. *Revue Socialiste*.
Rech. S. *Recherches Soviétiques*.
S. *Socialisme*.

Chapitre I

L'homme et la vie

Famille et naissance.

Jean Meslier naquit à Mazerny, village dépendant du duché de Rethel, province de Champagne, aujourd'hui commune de 160 habitants rattachée au canton d'Omont, arrondissement de Mézières.

Voici, rigoureusement respecté, l'acte de baptême tel qu'il a été inscrit sur le plus ancien registre paroissial de Mazerny (1655 à 1680) : *Le quinzième juin 1664 Jean Mellié fils de gerard mellier et de forienne braidy ses perre et mere a esté baptisé à Leglize de Mazerny — ses parin et marine sont Jean Lancereaux et Eleine braidy sa femme de La paroisse de Raillicourt*¹.

Remarquons que l'acte de baptême orthographe le nom de Meslier de deux façons différentes : *Mellié et Mellier* mais par la suite et de bonne heure, Jean ayant cru devoir signer *Meslier*, ainsi du reste que ses frère et sœur Garlage et Jeanne, c'est cette forme orthographique qui a prévalu.

Comme le fait remarquer Albert Noël : *Le nom de Mellier est assez commun dans les Ardennes*².

On le retrouve jusque dans la Thiérache et il s'applique aussi bien à des noms de lieux qu'à des noms de personnes. Il y a *Mellier-sur-Semoy*, bourgade dépendant des Hautes-Rivières, *Mellier-Fontaine* entre Monthermé et Mézières ; *Mellier en Ardennes* dans le canton belge de Neufchâteau d'où est sortie l'antique maison de Mellier si connue par ses relations avec les comtes de Rethel et qui, au XIII^e siècle, posséda la partie d'Arche où s'éleva depuis Charleville. Il est même assez curieux de remarquer qu'à Butz, paroisse qui fut desservie à l'occasion par Meslier, il y a encore un lieu-dit *Le Mélier*, et une Jeanne Meslier y est née le 22 décembre 1720³.

On écrivait indifféremment Mélier, Mailier, Meslier, Mellier, Mesliers, Maslier et même Méli, Melly, nom qui signifierait étymologiquement un lieu d'habitation dans un bois défriché ou qui proviendrait de l'ancien français mesle, du normand mêle provenant du latin mespilium et du grec mepilos qui, par le changement de *m* en *n* signifie le néflier, arbre de la famille des rosacées⁴.

¹ A. C. (Archives Communales) Mazerny. Après Gérard Mellier figure un astérisque qui renvoie en marge à l'abréviation « m^d » [marchand] ; toujours en marge, il est écrit devant Forienne « Symp » pour faire Symphorienne. Le tout en encre noire moderne a été visiblement ajouté par la suite. On notera que l'acte donné par Paul LAURENT et que reproduit Jean MARCHAL, p. 33, note 7, diffère quelque peu de celui que nous avons relevé.

² AM.-B. (Almanach Matst Braine), 1900, 205 [Canton de Monthermé].

³ *Ibid.*, H. F. CARPENTIER. *Notice sur la commune de Jeantes la Ville (Aisne)*, 75. — A.C. Balaives (P.C.). — H. DACREMONTE, R.A.A., 1894, 41.

⁴ Grand LAROUSSE, XI, 900, art. néflier. — Émile LAMBERT. *Toponymie du département de l'Oise*, manuscrit, puis in-8° 1963, p. 78. — Jean MARCHAL, p. 6.

Premières années à Mazerny.

Les premières années de Jean Meslier sont assez obscures. Dans ses écrits, à un âge où l'on est porté à faire revivre avec émotion sinon avec tendresse sa prime jeunesse, il n'y a aucune évocation du pays natal, de la maison familiale, des parents et des camarades de jeux. Il est donc impossible de saisir intimement Meslier dans son enfance grâce à des souvenirs et, par conséquent, d'entrevoir, avec les circonstances qui ont eu de profonds retentissements dans sa conscience, un certain nombre d'éléments qui sont à la racine de sa forte personnalité. À plus forte raison, tout schéma d'explication psychanalytique doit être exclu. Nous pouvons néanmoins, à l'aide de données diverses, replacer le jeune garçon dans l'ambiance où il grandit et suppléer ainsi, dans une certaine mesure, aux souvenirs qui nous manquent.

Le village de Mazerny, sur une pente et légèrement à l'écart de la route de Mézières à Châlons-sur-Marne par Poix-Perron et Attigny, groupait autour d'un château et d'une église le gros des habitants. Le terroir comprenait des prés, des bois, quelques buissons et des terres à la culture difficile mais de bon rapport en blé, encore plus en avoine. Il y avait sur la hauteur un moulin à vent et sur le ruisseau des Puisselets un autre moulin mais qui, faute d'eau, ne pouvait tourner la plupart du temps. L'intérieur du village était occupé par des clos peuplés d'arbres fruitiers et de bonnes chènevières dont le produit se joignait à celui des terres et à la vente des moutons et des bovins⁵.

Les cultivateurs labouraient à cheval ou au hoyau. Il y avait 25 charrues environ. La propriété du sol appartenait au seigneur pour les trois quarts. Quant aux possesseurs de lopins de terre, ils étaient assujettis à tant de droits, notamment le droit de terrage à la seizième gerbe, le cens, la banalité, la dîme à la quinzième gerbe, qu'en fait ils n'étaient que « fermiers dans leurs propriétés⁶ ». Pour accroître leurs ressources, les habitants, qui pouvaient être une soixantaine, confectionnaient sur des métiers la serge, nom donné alors à une étoffe légère de laine. C'est ainsi que le père de Jean Meslier ajoutait à la petite culture et à l'élevage, la pratique de l'industrie à domicile. Les titres le qualifient de « marchand » et, bien loin d'être un simple « ouvrier en serge » comme Voltaire l'a accredité, il jouissait d'une certaine aisance. Boulliot rectifiant Voltaire le donne comme « propriétaire et fabricant de laine⁷ ». Il possédait tout près de Mazerny, au « Mazeaux de Hagnicourt » une maison comprenant une cuisine, une chambre basse, un fournil, une étable, une grange avec un jardin et un petit verger. Gérard Meslier possédait encore à Hagnicourt, 140 verges de pré, savoir 60 au lieu-dit Sivry-Fontaine et le reste en parts égales aux Largès près et à La Presse (?) plus de 22 quarterons de terre dont 10 et demi au lieu-dit Busigny⁸. Ces biens figurent dans l'inventaire de l'acte de donation dont il est parlé plus loin.

Même si nous faisons défaut cet inventaire qui ne représente probablement qu'une partie des biens immobiliers de Gérard Meslier, nous serions fixés sur sa situation au-dessus du commun par la place qu'il occupait dans l'église,

⁵ A. D. (Archives Départementales) Marne, J 596. — R. A. A., mai-juin 1895, 112.

⁶ *Ibid.* et R.H.A., 1902, p. 210.

⁷ Œ. (œuvres) Voltaire. A. — R.H.A., 1902, p. 210 — BOULLIOT, II, 206.

⁸ A.D. Marne (Reims), G 205.

avec Jacques Léon, au banc « joignant le balustre qui sépare le chœur de la nef du *costé* de l'évangile ». Il leur avait été adjugé le 20 août 1684 pour quatre livres et quelques sous payables à la fête Saint Rémy « chef d'octobre », le premier enchérisseur des places dans le chœur étant Daniel Capitaine pour la somme de trois livres ⁹.

Au surplus, en dépouillant les registres paroissiaux, on s'assure de la place importante occupée par Gérard Meslier dans la vie collective. Le parrainage est alors, selon une heureuse formule, un « réactif social » qui ne trompe pas ¹⁰. Or, Gérard Meslier est pris assez souvent comme parrain et, en outre, sa signature très convenable n'est pas d'un rustre. Par contre, celle de sa femme Symphorienne, Forienne ou Forienne Braidy, est plutôt d'une illettrée. C'était, à la naissance de Jean, une femme de quarante-cinq ans, de trois ans plus âgée que son mari ¹¹.

Avant de se fixer à Mazerny, les époux avaient habité l'une des localités voisines, Montigny-sur-Vence. Gérard y est qualifié de « fermier » le 21 février 1655 quand il fait baptiser sa fille Jeanne. Outre celle-ci et Jean, il y eut d'autres enfants, tous nés à Mazerny. Antoinette fut baptisée le 4 janvier 1670. Elle devait mourir le 7 février 1737 — huit ans plus tard que son frère — après avoir légué ses meubles à sa sœur Jeanne. Celle-ci qui avait été marraine le 2 mai 1684 avec Garlage (ou Garlache) comme parrain, se maria le 22 avril 1687 avec Jean Roger de Poix-Terron et, en deuxième noce avec Nicolas Lamotte le 29 juin 1706. Quant à Marie, la dernière, baptisée le 16 octobre 1672, elle épousa le marchand Pierre Régnier le 28 décembre 1702 ¹².

Jean connut donc la joie et les déboires et acquit ce sens des responsabilités qui sont le lot des aînés de famille.

Plus qu'aujourd'hui, Mazerny était un pays de fontaines, au pied du mont Warinet : fontaine aux Chênes, fontaine Saint-Martin, fontaine de la Fâche, fontaine de Chiverie, fontaine aux Chèvres et surtout les fontaines du Rossignol et du Ruisselet qui passaient toutes deux pour pétifiantes. La plupart de ces sources alimentent encore les ruisseaux du Collinet, de Gaupuy, des Puisselets ¹³ dont les eaux forment plus bas que Mazerny, avant Saint-Loup, le ru Lambert qui tombe dans l'Aisne (rive droite) juste au pont d'Attigny. On devine que, comme tous les enfants, Jean Meslier était attiré par le murmure et le mouvement de ces filets d'eau, et qu'il a joué plus d'une fois sur leurs bords.

Orientation vers l'état ecclésiastique.

En dehors du terroir et de la maison paternelle, il y avait l'école et la vieille église, maintenant détruite, que Jean fréquenta de bonne heure. Cette église dédiée à saint Martin et entourée d'un cimetière sans clôture possédait deux pierres bénites et comprenait une chapelle à côté du chœur. Il y avait aussi une église à Hagnicourt, que Jean connut également. C'est toujours la même.

⁹ A.C. Mazerny, R.P.

¹⁰ Pierre MASSÉ. *Varemmes et ses maîtres*, 53.

¹¹ A.C. de Montigny-sur-Vence et Mazerny, R. P. (Registres paroissiaux).

¹² *Ibid.* et A.D. Ardennes (Inventaire de la série G par P. LAURENT, III, 2^e partie, 217, G, 1433).

¹³ A.C. Mazerny, P.C. (Plan cadastral). — R.A.A., 1894-1895, 112.

Le curé Didier Collard qui officiait dans les deux édifices éveilla l'enfant à l'idée et aux pratiques de la religion. Le maître d'école Jean Mairy lui apprit à lire et à écrire. Aussi, à huit ans, le 16 octobre 1672, la signature du petit Meslier apparaît déjà sur le registre de la paroisse en qualité de parrain de sa sœur Marie. Le 4 août 1678, quand il a quatorze ans, on peut constater les progrès qu'il a faits. Il signe d'une fine écriture non plus Jean Mellier mais Jean « Meslier », au bas de l'acte de baptême de Jean, fils de son maître d'école et de Catherine Baudeloche¹⁴.

En cette année 1678 on peut admettre, avec presque tous les biographes, que Jean Meslier a été confié à un curé du voisinage qui lui a enseigné le latin. Comme il avait montré des dispositions à l'étude, ses parents songeaient à en faire un ecclésiastique. Le sacerdoce offrait à leurs yeux, écrit Meslier, « un état de vie plus doux, plus paisible et plus honorable que celui du commun des hommes¹⁵ ».

Peut-être faut-il faire remonter ce départ de Mazerny après la première communion de Jean qui doit se situer vers 1675, à l'âge de onze ans. Et comme l'usage était fréquent à l'époque et dans la région de tonsurer tout jeunes les futurs ecclésiastiques¹⁶, il se peut que le petit bonhomme se soit vu déjà conférer la tonsure. Diderot, que son oncle destinait au sacerdoce, devait lui aussi la recevoir encore enfant le 22 août 1726, du vivant même de Meslier¹⁷.

Pourtant, si l'on s'en rapporte aux éléments autobiographiques de son *Testament*, Jean entrevoyait déjà — il ne pêche pas par vantardise et il spécifie bien « dès ma plus tendre jeunesse » — « les erreurs et les abus qui causent tant de si grands maux dans le monde¹⁸ ». Son inclination et ses sentiments le portaient à faire peu de cas des « *mistérieuses folies de la religion* » et à négliger les exercices de piété. S'il eût osé, il eût témoigné ouvertement dès cette époque le « mépris » dans lequel il tenait les choses de la religion¹⁹. Sous sa plume, quand il rend compte de ses sentiments hostiles à l'Église reviennent — fait significatif — les adverbes « jamais » et « toujours » pour montrer l'ancienneté de son incroyance. Il spécifie à deux reprises qu'il a « vécu » dans les idées qu'il expose, sans faire aucune discrimination de temps²⁰. En fait, on peut admettre qu'il n'a jamais été positivement éclairé par ce qu'on appelle la « sainte lumière divine ». Aucune ferveur, par conséquent, à porter à son actif et on ne le voit pas psalmodier tout seul une prière dans l'église paroissiale. À l'encontre des autres aspirants séminaristes, il ne fit donc point provision de foi et de mystère au pied de l'autel.

Aussi bien affirme-t-il que c'est pour « complaire » à ses parents qu'il se laissa « assez facilement » conduire vers l'état ecclésiastique²¹. Jacques Aubry, curé de Mazerny et porte-parole de la tradition, confirme qu'il entra au séminaire par soumission « aux volontés de son père » mais « sans goût pour

¹⁴ A. C. Mazerny, R.P.

¹⁵ RUDOLF, I, 21.

¹⁶ Berthe RAVARY. *Prémontré dans la tourmente révolutionnaire. La vie de J. B. L'Écuy...*, 16.

¹⁷ Correspondance de Diderot, éd. G. ROTH I, 22.

¹⁸ RUDOLF I, 4.

¹⁹ *Ibid.* I, 21.

²⁰ L.c. (Lettres aux curés), L. PARIS, 20-21.

²¹ RUDOLF, I, 21.

l'état ecclésiastique ²² ». Le jeune Meslier ne remplissait donc pas, *a priori*, les conditions requises pour entrer dignement et utilement dans les saints ordres. Il y était appelé non, comme l'indique un Rituel du temps, par la grâce, par « le mouvement et l'esprit de Dieu », mais par des ingérences extérieures, des considérations toutes profanes ²³.

Il n'était pas seul de son espèce, certes, mais si l'on s'en rapporte à ses propos, par son scepticisme si l'on peut dire prématuré, il était déjà un intrus dans l'Église, qui plus est un intrus prédestiné au scandale. C'est une remarque qui mérite d'être faite. Elle établit en somme que bien plus tôt qu'on ne pense, Meslier ressemblait à lui-même.

À cette époque, la plupart des adolescents qui se destinaient à la prêtrise s'y acheminaient lentement, sous la conduite d'un desservant de village auquel ils rendaient service. De nombreux ecclésiastiques, comme beaucoup d'hommes dans le célibat, éprouvaient en quelque sorte le besoin d'être père en soutenant un pupille. Aussi a-t-on prétendu ²⁴ que le mentor ecclésiastique de Jean Meslier se chargea de payer sa pension au séminaire.

En tout cas, grâce aux bontés de ce curé et aussi, sans nul doute, grâce à l'appoint de ses parents, Meslier put entrer au séminaire de Reims. Il y reçut une formation solide dont étaient dépourvus bien des postulants au sacerdoce. Il est important de noter que, sans l'instruction et le goût de l'étude acquis au séminaire, le curé Meslier n'aurait jamais pu affronter le travail de rédaction d'un *Testament* philosophique ; c'eût été au-dessus de ses forces. Il n'est donc point paradoxal de faire entrer dans une large mesure le séminaire parmi les sources de sa célébrité.

Mais, outre le curé d'Étrépigny et sur un autre plan, n'y eut-il pas un membre du clergé du voisinage de Mazerny qui s'intéressa à lui et guida ses premiers pas ? C'est ce qu'il importerait de savoir pour mieux expliquer la prise de conscience si précoce de Jean Meslier à l'endroit de la religion. On pourrait ainsi ramener peut-être à de plus justes proportions la version que Meslier nous donne lui-même de son orientation dès sa prime jeunesse. En tout cas, sans prétendre lever un coin du voile, on ne peut qu'être frappé du fait qu'à Villers-le-Tourneur, village proche de Mazerny où il y eut jusqu'en 1689 des hérétiques, resta en fonction jusqu'en 1678 comme ministre du culte, Pierre Béguin, futur pasteur protestant à Bois-le-Duc en Wallonie, où il mourut en juin 1680. L'original Tyssot de Patot, qui l'a bien connu, le peint comme un chevalier de la double figure. En public, il soutenait pathétiquement en une « langue disert » et d'une façon inimitable les mystères de la religion ; mais en secret, peu d'impies les profanaient davantage. Il se moquait lui-même des plus forts arguments qu'il employait pour prouver la vérité de la foi. Sans doute, Tyssot de Patot fait ce portrait de Béguin quand ce dernier était à Bois-le-Duc. On peut penser pourtant qu'avant de se réfugier en Hollande, Béguin tournait déjà éloquentement en ridicule « ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans le Christianisme ²⁵ ».

²² A.D. Marne, J 596 — R.A.A., 1894-1895, 110.

²³ *Les Instructions ou Rituel du diocèse d'Alet*, éd. 1719, 350 et suiv.

²⁴ *Biographie universelle* (Michaud) t. XXVII, 407, art. de Weiss.

²⁵ Frédéric LACHEVRE. *Le Libertinage au XVII^e siècle. Les Successeurs de Cyrano de Bergerac* [Tyssot de Patot] 237. — Eugène et Émile HAAG. *La France protestante*, 2^e édit., II, 206, A. D. Ardennes, G. 280.

Étant donné la coïncidence conjuguée des dates et des lieux, on en arrive à se demander si Pierre Béguin n'a pas eu des rapports avec le curé qui protégea le jeune Meslier et — qui sait ? — peut-être même avec ce dernier. De toute façon, l'impiété de Béguin aurait laissé des traces. Nous serions ici en présence d'une de ces rencontres ou de ces influences restées dans la pénombre qui aiguillent d'une façon décisive le cours d'une existence. Et c'est aux doutes jetés directement ou indirectement dans son esprit ou dans l'esprit de son protecteur par Pierre Béguin qu'il faudrait faire remonter les origines de la consécration du futur curé Meslier à la philosophie rationaliste. Bien entendu, ce n'est là qu'une hypothèse. Elle ne s'appuie et même, vraisemblablement, ne peut s'appuyer sur aucun texte, des sondages aux Archives Nationales n'ayant rien donné et les registres paroissiaux de l'époque, tant de Villers-le-Tourneur que de Neuvisy, sa succursale, étant disparus. Mais elle est la seule possible eu égard aux données insuffisantes. Aussi mérite-t-elle d'être émise pour faire entrer en ligne de compte un croisement possible des fils de la vie, qui aurait marqué la destinée du jeune Meslier.

Au séminaire de Reims.

Le supérieur du séminaire de Reims était alors Jacques Callou, chanoine de Notre-Dame, bienfaiteur de l'hôpital Saint-Marcoul. On le considère comme l'un des plus pieux et des plus charitables chanoines du siècle. Il a été directeur de conscience de Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur de l'Institut des frères des écoles chrétiennes, rémois d'origine qui fut, lui aussi, chanoine de Notre-Dame. Callou passe pour avoir protégé Meslier. Il devait mourir le 7 juin 1714 à 88 ans ²⁶.

Par une coïncidence à noter, Callou avait succédé le 25 septembre 1679 comme chanoine de Notre-Dame de Reims à un homonyme Jean Meslier ²⁷, dont on ne peut dire qu'il ait été de la même famille que le curé-philosophe. Une chose certaine, c'est que plusieurs Meslier furent dignitaires de l'église de Reims et il y eut même un Jean Meslier séminariste, leur neveu et petit-neveu, qui décéda le 1^{er} janvier 1644. Jusqu'à plus ample information, c'est là pure homonymie. On ne peut souscrire, faute de documents, à l'affirmation de Paul Hazard suivant laquelle la propre famille des Meslier de Mazerny aurait « donné plusieurs docteurs à l'Église » ²⁸.

Il y a eu aussi un Meslier « prêtre, bachelier en théologie et principal du collège de la ville de Laon » auteur d'une *Grammaire latine* (1647) et d'une *Nouvelle grammaire grecque* qui eut des éditions diverses à partir de 1674, ouvrages qu'on trouve dans les grandes bibliothèques ²⁹.

D'après Voltaire, le jeune séminariste vécut « avec beaucoup de régularité » ³⁰, méritant, semble-t-il, l'estime de ses supérieurs car, apparemment, rien ne préfigurait son étrange destin de prêtre-athee, scandaleusement

²⁶ H. JADART, R.A.A., 17. — F. LACHÈVRE, *Mélanges*, 232. — A. DELAIRE, *Saint Jean Baptiste de la Salle*, 60 et passim.

²⁷ H. JADART, R.A.A., 17. — F. LACHÈVRE, *Mélanges*, 232.

²⁸ P. HAZARD, *La Pensée*... I, 70. — H. JADART, *ibid.*, 18.

²⁹ *Catalogue général des imprimés de la B.N.*, CXIII, 266-267.

³⁰ A.É.B., XXV, 625.

et orgueilleusement athée au point de tenir à ce qu'on l'inscrivit comme tel dans la postérité.

L'abbé Aubry nous informe d'ailleurs que Meslier « *sçut* alors surmonter toutes ses répugnances pour son nouvel état ». Il rapporte que le jeune homme montra un « caractère toujours sombre et des plus flegmatiques ». *Dans les récréations*, ajoute-t-il, *il était le plus souvent seul à l'écart ; aussi tous ceux de son cours le regardaient-ils comme un génie singulier* ³¹.

Aubry confirme ensuite que Meslier ne fut guère lié d'amitié avec ses condisciples. Mais, évidemment, son caractère asocial ne s'affirme pas au point qu'il ne noue aucune relation ; on ignore toutefois le nom des condisciples qu'il distingua, et même si l'on disposait de quelque témoignage, il serait difficile de se prononcer sur le sens à donner à ces liaisons.

L'esprit général de la maison, la mentalité des professeurs, la façon dont ils dispensaient renseignement nous échappent dans les détails. Mais l'ambiance ecclésiastique est bien connue. Reims était depuis longtemps un foyer actif de jansénisme, et le prélat Charles-Maurice Le Tellier (1642-1710), archevêque depuis 1671, était, malgré son amour immodéré des richesses, ouvertement favorable à l'hérésie ³².

Certes, la nomination du zélé Nicolas Le Gros, qui éveilla tant de vocations jansénistes à la direction du Petit-Séminaire, est légèrement postérieure aux années d'études de Meslier. Cependant, il serait trompeur de se référer et de s'en tenir formellement à ce fait, évidemment d'importance, pour sous-estimer l'empreinte certaine que le jeune séminariste a reçue. Il ne fait pas de doute que les clercs sortant alors du séminaire de Reims, tant par formation intellectuelle que par attachement sentimental au prélat batailleur, étaient plus ou moins jansénistes ³³.

Pour mieux éclairer spirituellement le séjour au séminaire de Jean Meslier, on en est réduit aux généralités qu'on trouve dans ses souvenirs. On en déduit que s'affirma sa propension à la bonté, la paix, l'équité et la vérité. Et comme il ne voyait autour de lui que troubles et divisions, imposture et tyrannie, Jean Meslier « se sentait naturellement » porté à « l'indignation ³⁴ ». Il étendit le champ de ses connaissances et, son esprit mûrissant avec l'âge, sa raison s'affermissant à la lecture de Descartes qu'il affectionnait ³⁵, plus il constata « l'aveuglement et la méchanceté des hommes », plus il reconnut « la vanité de leurs superstitions ³⁶ ». Dans ces conditions, la culture intensive de la piété qui se faisait autour de lui, les prêches, les sermons répétés, le jalonnement de chaque journée par des prières et des cérémonies, les fréquentes confessions et communions s'ajoutant aux leçons et dissertations sur des sujets *ad hoc*, bien loin de créer la ferveur, ne pouvaient que le rebuter, lui inspirer du dégoût, l'exaspérer même. D'autant plus qu'il était contraint de cacher ses sentiments, de mater ses réactions, de marcher « masqué » ainsi que son maître Descartes.

³¹ R.A.A., 1895, art. cité.

³² Grand LAROUSSE, X, 415, art. Ch. Le Tellier.

³³ *Ibid.*, X, 335, art. N. Le Gros. — P. A., cah. 6, 1951, 12. [René TAVERNEAUX. *Le jansénisme dans la région ardennaise au début du XVIII^e siècle.*]

³⁴ RUDOLF, I, 4, 5.

³⁵ VOLTAIRE, A.Œ.B., XXV, 625.

³⁶ RUDOLF, I, 4, 5.

Cet éclairage spirituel du séminariste, pour si utile qu'il soit, n'est pas tout. On ne peut considérer le jeune homme en quelque sorte à l'état pur, l'isoler dans l'établissement, sous peine d'aboutir à une reconstitution, à une formation incomplètes. L'ambiance rémoise n'a pas manqué de produire son influence. Par les nouvelles qui filtraient, les sorties, les grandes cérémonies religieuses, à l'occasion des fêtes auxquelles ils participaient, les séminaristes entraient en contact avec la vie extérieure. Mais, nous nous heurtons ici à cette zone d'ombre échappant aux investigations historiques. La chose doit cependant être notée.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ce séminaire que Jean Meslier gravit insensiblement les échelons de la hiérarchie ecclésiastique. Naturellement, il retournait à Mazerny, heureux sans nul doute de se replonger dans le foyer familial et de retrouver les lieux qu'il avait hantés tout petit.

Il ne put guère profiter des conseils du vieux curé Collard auquel il devait ses premières études et qui « gouvernait » la paroisse depuis quarante ans. Ce prêtre fixé dans le pays et que les paroissiens consultaient, mourut tôt, le 7 décembre 1679. On l'enterra dans le chœur de l'église devant le maître-autel où il fut conduit par le curé de Vaumontreuil assisté de tous les curés du voisinage et, on le devine, de toute la population³⁷, y compris peut-être le jeune séminariste.

À Collard succéda Renel dont le dernier acte date du 23 février 1685, puis, après l'intérim du vicaire Nicolas Mimin, ce fut J. Brochet que le jeune séminariste devenu tonsuré et acolyte le 20 avril 1685, connut à Mazerny. Le premier acte de l'abbé Brochet date du 10 août 1685³⁸.

Le 13 février 1687, par acte passé devant M^{es} Lallemand et Richard, notaires « au bourg de Poix », le père Meslier constitua en faveur de son fils « étudiant en théologie qui a dessein de se faire pourvoir de l'ordre de *prestrise* » un patrimoine que l'oncle Jacques Nicard, de Raillicourt, porteur d'une lettre spéciale, accepta au nom de Jean. Et, conformément à l'usage, c'est le curé de Mazerny et d'Hagnicourt, J. Brochet, qui publia le titre patrimonial de son futur confrère, au cours de trois messes successives. Personne ne fit opposition et la chose fut publiquement acquise et régulièrement attestée le 3 mars 1687.

Rien que de très normal dans tout cela. Pour accéder à la prêtrise, l'acolyte devait contracter, en plus de l'obligation morale de « garder inviolablement la chasteté » et de réciter chaque jour le bréviaire, l'obligation matérielle, pour ne point être « diverti de ses fonctions », d'être pourvu d'un titre de bénéfice ou de patrimoine, s'élevant à 50 livres au moins, somme portée à 100 livres au début du siècle suivant³⁹. Peu après la constitution de son patrimoine, Jean Meslier devenait sous-diacre le 29 mars 1687, puis diacre à Reims le 10 avril 1688. Après avoir rempli quelque temps les fonctions de vicaire à la campagne, Jean Meslier fut nommé prêtre à Châlons-sur-Marne le 18 décembre 1688, en vertu d'un dimissoire commun à tous les ordinands puis, deux jours après, sur les conseils de Callou, son ancien directeur, l'archevêque de Reims, Mgr Le Tellier, pourvut le jeune prêtre de la cure

³⁷ A.C. Mazerny, R.P.

³⁸ *Ibid.* H. JADARD, R.A.A., 1902, 14.

³⁹ A.D. Marne (Reims) G 205. — Frédéric LACHÈVRE, *Mélanges*, 233. Instructions de rituels diocésains [Ordres d'acolyte et de sous-diacre]. — Pierre GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, p. 199.

d'Étrépnigny*. Il en prit possession et fut installé par le doyen de Mézières, Estienne Cagniard, le 7 janvier 1689⁴⁰.

* Comme on écrit aussi bien Étrépnigny qu'Étrépnigny — avec ou sans accent — nous adoptons une fois pour toutes l'orthographe avec accent qui est actuellement l'orthographe officielle de la commune.

Le village d'Étrépnigny.

Le village d'Étrépnigny sur le plateau vêtu par la forêt de Mazarin, entre la Meuse et son affluent de gauche la Vence, est situé à trois lieues sud de Mézières-Charleville et à un peu plus d'une demi-lieue de Flize. Désigné naguère sous les noms de Stürpignis, Strepigni, Esterpigni, Estrepeigny, Estrepnigny, Trépnigny, Tarpigny⁴¹, il fait actuellement partie de l'arrondissement de Mézières, canton de Flize, et compte 165 habitants. À l'époque de Meslier, il en comptait à peu près autant puisqu'un dénombrement de 1720 lui donne trente-sept feux⁴². C'était peu, mais c'était beaucoup par rapport à un passé relativement récent car en vérité, comme tous les villages-frontière ravagés par les guerres incessantes, Étrépnigny avait sérieusement remonté la pente. D'autant plus que jusqu'aux réformes de Fabert, le célèbre gouverneur de Sedan, la masse et la répartition injuste des impôts s'étaient ajoutées aux méfaits de la soldatesque. Les impôts devaient encore peser lourdement sur le village du temps de Meslier, si l'on en juge par les relevés cadastraux de 1657. Ces relevés établissent que le village devait payer à Luxembourg 1.351 livres, payer à Rocroi, payer en argent 144 livres pour les gardes de Mézières, acquitter 626 livres de taille proprement dite, 510 livres de taille nouvelle sans compter toutes sortes d'autres impositions : l'astreinte aux corvées, à la fourniture du bois et naturellement toute la série des droits seigneuriaux et ecclésiastiques. Il y avait notamment à acquitter le droit de banalité sur la mouture obligatoire des grains au moulin du Rapeau qu'actionnait le ruisseau de Balaives⁴³.

Les terres labourables du terroir donnant surtout de l'avoine et du blé, comprenaient 169 arpents. Et comme l'arpent de la région variait de 38 à 45 ares d'aujourd'hui, on peut estimer que cet ensemble représentait 65 à 76 hectares. On comptait 55 arpents de bois et broussailles et quelque vaine pâture dont 19 arpents appartenaient en propre aux habitants. Il y avait 103 arpents de pré, 60 au seigneur, 18 aux habitants en propre, le reste aux censés. Les clos du village peuplés d'arbres fruitiers donnaient surtout de bonnes prunes dont on tirait une eau-de-vie savoureuse⁴⁴ qui se fait toujours.

La population comprenait des cultivateurs, des scieurs de long et des bûcherons. Il y avait même une sage-femme qui opérait également dans les environs. Comme les habitants de Mazerny, les paysans d'Étrépnigny joignaient le travail industriel à domicile au travail agricole. Mais alors que les premiers

⁴⁰ A. D. Marne, G 265. — H. JADART, *ibid.* 16. — E. THEILLIER, *Étrépnigny*, 10. — F. LACHÈVRE, *Mélanges*, 232-233.

⁴¹ E. THEILLIER, *Ibid.*, ?

⁴² E. THEILLIER, *Étrépnigny*, 12.

⁴³ R.H.A., IX, 1902, 223-224 [*Les Notices cadastrales de Tewel SM les villages de la frontière de Champagne en 1957*]. — A. PETIT, *Étrépnigny*, 71.

⁴⁴ R.H.A. et A. PETIT, *Ibid.*

trouvaient leur débouché à Reethel, les seconds étaient tributaires de Sedan. Il s'agissait toujours de confectionner des étoffes. Le transport se faisait par des moyens primitifs puisque de mémoire d'homme, à la fin du siècle dernier, on portait encore à Sedan en brouettes les pièces de drap travaillées sur métiers à navettes, et on rapportait de même la matière première ⁴⁵.

La paroisse d'Étrépigny.

La paroisse d'Étrépigny présentait pour le débutant cet avantage particulier d'être à deux lieues de son pays natal et de sa famille. D'autre part, le voisinage de Sedan, à peu près à la même distance à l'est, n'était pas chose sans conséquence si l'on admet le bouillonnement des idées philosophiques dans l'esprit du jeune prêtre. En tant que foyer protestant, neuf ans avant la révocation de l'Édit de Nantes, cette ville justifiait son surnom de « Genève du Nord ». Plus et mieux encore, elle avait été le grand centre d'activité de Pierre Bayle avant de devenir — fait peu connu — l'un des ateliers philosophiques du baron d'Holbach par l'entremise du frère de Nageon qui y fut contrôleur des vivres et de son ami Bron, taxateur ⁴⁶.

L'église d'Étrépigny était placée sous le vocable de saint Julien, honoré le 28 août, ce qui déterminait et détermine toujours la fête patronale le dimanche suivant cette date.

Meslier succédait au rémois Jean Salmon, formé lui aussi au séminaire de Reims, jeune prêtre intelligent, capable et de bonnes mœurs mais fort tête, qu'on envoyait à Smide dans le doyenné d'Attigny. Ce prêtre avait eu lui-même comme prédécesseur à Étrépigny l'abbé Jean Martinet, vieillard « opiniâtre », « présomptueux », « esprit faible » et « tête fêlée » qui s'adonnait à la boisson et entretenait des relations intimes avec sa servante dont la fille passait pour « estre de *luy* ». Ce prêtre avait été mis en prison à Mézières sans qu'on ait pu l'amener à composition et, en 1684, l'officialité avait dû prononcer une sentence contre lui ⁴⁷.

Jean Meslier représentait donc le troisième curé qui était affecté à Étrépigny en l'espace plutôt court de quatre ans. Tout portait à penser qu'un jeune prêtre frais émoulu du séminaire ne ferait pas non plus de vieux os dans la paroisse. Quelle erreur ! Meslier devait desservir la paroisse toute sa carrière, pendant plus de quarante ans. La chose, sans être fréquente, n'était pas rare. Nous avons vu l'exemple du curé Collard. Dans le même temps où Meslier officiera à Étrépigny, on cite le cas de curés qui exercèrent dans la même localité non seulement plus de quarante ans comme le curé Meslier, mais plus d'un demi-siècle : 52 ans (1671-1723), tel le curé Dumay à Sains, dans la Thiérache, proche les Ardennes, et même 54 ans (1664-1718), tel le curé de Montataire (Oise), alors simple bourgade. Mieux, et coïncidence vraiment curieuse, toujours du vivant de Jean Meslier, en 1708 s'éteignit près de Chevreuse un autre curé du nom de Meslier, aussi remarquable par sa longévité (cent sept ans) que par ses soixante ans de cure à Saint-Forget. Notons encore ce J.-B. Lagrive, curé de Singly, localité toute voisine de Balaives et Butz, qui commença son ministère six ans seulement après la mort

⁴⁵ A.D. Marne, G 265. — A.C. Étrépigny, R.P. — Témoignages recueillis.

⁴⁶ Ph. DAMIRON, II, 381-383.

⁴⁷ A.D. Marne, G. 205. — E. THEILLIER, *Étrépigny*, 11. — L. PARIS, 17.

de son confrère d'Étrépigny et l'exerça pendant 51 ans⁴⁸. L'enracinement de nombreux prêtres et maîtres d'école dans un village est un des aspects de la vie rurale en France, de cette époque jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

L'église d'Étrépigny.

L'église d'Étrépigny, au fond de la place du village, près du château et au milieu du cimetière, a échappé aux destructions des deux dernières guerres. C'est une construction sans transept, en pierres du pays, de 65 pieds de long et 18 de large. Elle paraît remonter au XII^e siècle ou au commencement du XIII^e. Les murs latéraux étaient percés de six fenêtres, le mur de face d'entrée était fendu du haut en bas en cinq ou six endroits. Sur le toit s'élevait un campanile avec deux cloches à la charge des paroissiens. Ce toit était si percé en 1696 que la pluie tombait dans l'intérieur « comme dans les rues ». Le chœur et le plafond étaient blanchis à la chaux. Il n'y avait ni chaire, ni confessionnal, ni pierre sacrée, ni relique, pas d'éclairage, aucune statue ni étoffe. On distinguait outre l'autel, avec un tabernacle dont le bois paraissait « tout nud », une balustrade et des bancs placés sans ordre. Quant aux objets du culte, ils étaient peu nombreux et rudimentaires. Par exemple, le ciboire était trop petit mais Meslier avait soin d'y « renouveler souvent le très Saint Sacrement ». L'inventaire du mobilier de l'église qu'on dressera le 1^{er} nivôse an II (21 décembre 1793) ne mentionne que deux huiliers, deux burettes, un rochet, un surplis, une chape⁴⁹.

Bien modeste et très pauvre, l'église était par surcroît sombre et humide. Comparée aux églises du voisinage elle était en si mauvais état que Mgr de Mailly la menaça d'interdiction en juin 1716 si dans les six mois la couverture, la muraille et le pavé de la nef n'étaient point réparés⁵⁰.

La sacristie adossée maintenant au mur sud n'existait pas. À part cette petite adjonction, l'édifice demeure extérieurement dans ses grandes lignes tel qu'il était du temps où le curé Meslier officiait, et ce n'est pas sans émotion que le biographe le contemple et y pénètre. Ces murs qui entendirent prêcher par Meslier le contraire de ce qu'il pensait parlent étrangement ! Ils nous révèlent en une saisissante confiance tout le drame de sa vie.

Tenue très proprement, entretenue par la municipalité, l'église se présente toutefois dans un état de moindre indigence et délabrement que naguère. Il ne semble pas qu'un meuble, un siège, un ornement quelconque du temps de Meslier ait subsisté, pas même le vieux tableau qui orne le chœur. Tout au plus peut-on admettre que la niche pratiquée dans le mur sud du chœur et qui semble avoir servi de piscine existait déjà.

De son presbytère, à la charge des deux paroisses et tenu « en bon ordre » mais qui, sur la fin de sa vie, commençait à tomber « en ruine par vétusté⁵¹ », le curé n'avait que quelques pas à faire pour se rendre à l'église. En ce qui

⁴⁸ Émile GAILLARD. *Monographie de la commune de Ressons-le-Long*, 487. — Abbé E. TASSUS, *Notice historique sur la paroisse de Babœuf*, 48. — *Biographie universelle* [MICHAUD], XXVIII, 408, art. de WEISS. — G. A. BAROT. *Essai historique sur Sains et les environs*, 40. — A. M.-B., 1906 [*Excursions épigraphiques ardennaises* : Singly, p. 224]. — P. GOUBERT, *o. cité* p. 206. [Pas de trace du vieux curé de Montataire dans la monographie de FAURE-HEROUARD.]

⁴⁹ A.D. Marne, G 263 et 265. — A. PETIT, 128.

⁵⁰ A.D. Marne, G 263 et 265.

⁵¹ *Ibid.*

concerne l'accomplissement de sa tâche quotidienne, tout eût donc été pour le mieux sans l'obligation de « biner au secours », car il était tenu de dire également la messe à Balaives, les dimanches et fêtes.

La paroisse et l'église de Balaives.

Cette paroisse, *située* à environ une demi-lieue au sud-ouest d'Étrépygny sur le ruisseau qui, par Boutancourt, porte ses eaux à la Meuse, comprenait des laboureurs, des manouvriers, des vigneron. Séparée d'Étrépygny par un important mouvement de terrain, elle avait, comme elle a encore, surtout des rapports avec Flize. On y accède toujours d'Étrépygny par un chemin de terre. Mais mieux vaut faire le tour par Boutancourt car cette voie rurale mal exposée et mal entretenue est pour ainsi dire impraticable en voiture. C'est un risque de s'y engager en carriole l'hiver.

Il se peut qu'à l'époque de Meslier ce chemin ait été meilleur du fait qu'il était beaucoup plus fréquenté. Mais il n'en était pas moins dans un état lamentable qui, du reste, sera encore noté comme tel avec insistance par l'un des successeurs de Meslier, l'abbé Jacques Ury⁵². Or, Meslier devait le parcourir le plus souvent à pied. Ce mode de locomotion, alors d'un usage courant, était à coup sûr naturel et hygiénique, mais il faisait perdre du temps et il était loin d'être confortable. En hiver par le vent, par la pluie, la neige ou le verglas, il fallait affronter les ornières et les fondrières ; au printemps, souvent ingrat, c'étaient les flaques d'eau. Heureusement, les beaux jours offraient une compensation avec le vrai soleil et le ciel transparent propices au doux rêve et au repos de l'âme. Il est plus probable toutefois que Meslier profitait alors de cette promenade forcée pour ruminer, pour concentrer sa pensée sur le grand but qu'il poursuivait. Sa tête allait avec ses pieds. Laissant Morlival à gauche, la Poulette et Les Genoivres à droite⁵³, le curé trouvait en descendant à Balaives son église, tout de suite après le château, à droite.

L'édifice a disparu, ayant fait place à une église neuve, de l'autre côté du chemin. Rien n'en subsiste, sinon un pan de mur du cimetière qui l'entourait. Elle était placée sous l'invocation de saint Pierre. Son état était déplorable. Au cours de sa visite du vendredi 12 juin 1716, l'archevêque note que « le clocher va tomber » et « que les cloches sont en danger ». Il signale « les vitres, toutes cassées » et, comme pour Étrépygny, brandit la menace de l'interdiction. Mais quand Robert Machault, curé de Vrigne-aux-Bois, inspectant les paroisses du doyenné, passa quelques années plus tard à Balaives, en 1722, il constata que les réparations ordonnées par le cardinal de Mailly étaient faites⁵⁴.

Ce « secours », cette succursale, déjà inscrit comme tel au pouillé de Reims de 1306, a en fait plus d'importance que la cure d'Étrépygny. On y comptait jusqu'à cent soixante-dix communicants en 1673, cent en 1687-1698, contre quatre-vingts et soixante-dix à Étrépygny au temps où Meslier débutait comme desservant⁵⁵. Cet écart se traduisait naturellement par un nombre bien plus élevé de sacrements à administrer, ce qui contraignait le curé, plus souvent

⁵² *Ibid.*, G 265.

⁵³ A.C. Étrépygny et Balaives, P.C.

⁵⁴ A.D. Marne, G 263, f^o 4142. — R.A.A. JADART, 16. — E. THEILLIER, *Étrépygny*, 21.

⁵⁵ A. PETIT, 71. — E. THEILLIER, *Étrépygny*, 11 ; *Balaives* 4-5.

qu'il n'aurait voulu, à faire la navette entre les deux paroisses. C'était une nécessité plutôt pesante pour un prêtre n'ayant plus le cordial de la foi. On est donc en droit de supposer qu'il s'en acquittait comme d'une corvée.

Pour rendre le fait plus sensible voici, à titre d'exemple, l'état comparatif des actes de baptêmes, mariages et sépultures touchant les deux paroisses de 1700 à 1709 ⁵⁶.

Années	Étrépiigny	Balaives	Années	Étrépiigny	Balaives
1700	12 actes	9 actes	1705	5 actes	11 actes
1701	12 actes	15 actes	1706	9 actes	15 actes
1702	13 actes	18 actes	1707	8 actes	15 actes
1703	12 actes	13 actes	1708	4 actes	10 actes
1704	9 actes	20 actes	1709	4 actes	21 actes

C'était une obligation plus dure encore pour le curé Meslier quand il lui advenait d'officier à Butz, par suite des difficultés de communication entre cette succursale forte de quatre-vingts communicants et la cure de Villers-le-Tilleul. Non pas que le chemin de Balaives à Butz fût plus défoncé et plus long que celui d'Étrépiigny à Balaives. Au contraire, mais il s'ajoutait à ce dernier et il fallait ensuite gravir la côte raide menant à la petite église de Butz. Dédiée à saint Leu, elle était flanquée d'une tourelle. Il n'est pas certain qu'elle était pourvue alors d'un campanile carré, comme incite à le croire la présence d'une cloche à la fin du XVIII^e siècle ⁵⁷. Elle est restée extérieurement à peu près dans l'état où elle était et, de son porche, la vue est toujours reposante soit qu'on jette un coup d'œil par derrière sur la ligne de buissons qui précède la forêt, soit que, par devant, on porte ses regards sur le vallon agreste dominé à droite par les contreforts de la forêt d'Élan.

Revenus de la cure et de la fabrique. Registres paroissiaux.

D'après un pouillé de 1711, la cure d'Étrépiigny rapportait six cents livres par an, ce qui représente, somme toute, un revenu très convenable, si on le compare, par exemple, aux revenus des cures du diocèse de Beauvais dont la moitié atteignait 400 livres seulement, et plus du tiers 500 livres en 1708. Dans l'évêché voisin de Laon, une cure comme Chalandry, plus du double en population qu'Étrépiigny en 1755, ne procurait encore à cette époque que 432 livres de revenu. On doit observer aussi que la portion congrue qui sera portée à 1.000 livres comme revendication du clergé de bailliage de Châlons-sur-Marne, n'était fixée par le roi qu'à 300 livres en 1686 puis à 500 livres en 1768 pour n'atteindre 700 livres qu'en 1786. La moitié des dîmes — ce qu'on appelait la grosse dîme — allait à l'abbaye d'Élan entre Balaives et Sapogne, dans un vallon solitaire où murmure toujours le ruisseau qui alimenta les forges voisines. Les moines — dont le dernier prieur connu de

⁵⁶ A.C. Étrépiigny et Balaives, R.P.

⁵⁷ A.D. Marne, G 263, f° 44.— E. THEILLIER. *Butz...* in-8°, 15 p. — A. M.-B. 1909, 182 [*Excursions épigraphiques ardennaises*].

Meslier, Jean Pierquin, devait mourir en 1759 — touchaient cette moitié en tant que collateurs, et le curé retenait l'autre moitié⁵⁸.

Les revenus de la fabrique provenaient de l'adjudication à loyer de ses propriétés : l'herbe, du cimetière, des prés, des jardins et des terres. Ces dernières, pour la plupart incultes, représentaient environ cinquante arpents. Elles se trouvaient aux lieux-dits Derrière la fourrière, Au-dessus de l'étang, Fontenelle, La voie de venée (?)... L'herbe du cimetière rapportait peu. Elle ne fut adjugée que 7 sols 6 deniers à Jean Courtois le 25 mars 1694. Retenons le mois, car c'est généralement en mars que l'adjudication des biens de la fabrique se faisait « en présence et du consentement » du curé « et de la plus grande et saine partie des *habitans* de la communauté » et notamment des marguilliers. Les revenus — plus de 45 livres en 1694, 30 en 1696 — servaient à subvenir aux frais du culte, au paiement des chantes et enfants de chœur, au balayage, à l'entretien du mobilier et du linge. Un conseil de fabrique administrait ce petit patrimoine temporel. Il rendait des comptes chaque année devant le curé, en présence des paroissiens, et l'archevêque, au cours de ses visites, se faisait parfois montrer le livre des comptes⁵⁹.

Le premier acte revêtu de la signature du curé Meslier sur le plus ancien des registres paroissiaux d'Étrépygn conservés aux Archives communales (1692-1791) est relatif au décès d'un bébé de six semaines dont l'enterrement eut lieu le lendemain. Cet acte porte la date du 6 avril 1692 et, comme Meslier a été installé le 7 janvier 1689, c'est sans doute l'écart entre ces deux dates qui a fait écrire à Ch. Gaudier : *On n'est pas bien sûr qu'il ait résidé immédiatement à Étrépygn*⁶⁰.

Mais cette hypothèse est bien fragile puisqu'elle repose sur l'absence du ou des registres paroissiaux d'Étrépygn antérieurs à 1692. Rien ne dit que si, comme à Mazerny, Bouzicourt, Raillcourt, Villers-sur-le-Mont et d'autres communes des environs, nous étions en possession de registres plus anciens, on ne trouverait pas trace du curé à Étrépygn dès janvier 1689.

Ce qui est certain, c'est que Meslier a tenu les registres antérieurement à la date du 6 avril 1692 puisque, pour compléter les actes de l'année 1692, il a « fidèlement tiré et copié » d'après les anciens registres de la paroisse, le 12 avril 1692, les « *batemes*, mariages et sépultures » faits du commencement de l'année au 6 avril, en tout six actes, le premier daté du 14 janvier⁶¹. Ce « mémoire » dont il aurait pu se dispenser, indique le soin qu'il apportait dans la tenue des registres. C'est ce qui a fait dire de nos jours à l'abbé Vincent — qui fut curé d'Étrépygn de 1938 à 1955 — que Jean Meslier « devait être bon administrateur car la tenue des registres est parfaite⁶² ». En tout cas, contrairement à nombre de ses confrères d'alors, « le sieur curé » d'Étrépygn ne se reposait pas de ce travail sur le clerc-laïc de la paroisse qui là, comme partout, secondait le prêtre dans ses fonctions ecclésiastiques.

⁵⁸ A.D. Marne, G 265. E. THEILLER, *Étrépygn*, II. — A. PETIT, 71. — Ch. L. CHASSIN. *Les Cahiers des curés*, 61-62. — Gustave LAURENT, *Département de la Marne, Cahiers de doléances*, I, 834. — P. GOUBERT, o. cité, p. 201. — Edmond BRUCÉLLE et Jules LEFÈVRE. *Un village de la vallée de la Serre ou Histoire de Chalandry* (Aisne), pp. 129 et 241. — A. M.-B., 1906 [*Excursions épigraphiques ardennaises*, VIII, *Elan*, par A. L. BAUDON, pp. 224-225].

⁵⁹ A.D. Ardennes, G 127. — A.D. Marne, G 265. — A. PETIT, 72.

⁶⁰ *Le Progrès de l'Est*, 28 juillet 1912.

⁶¹ A. C. Étrépygn, R. P., n° page de 1692 v°.

⁶² Lettre du 5 avril 1956.

Il eut successivement comme auxiliaires connus : d'avant 1692 à 1724 Jacques Prévost, — de 1724 à 1726 François Dugard, — et de novembre 1726 à 1729 Ponce ou Poncelet Vigreux. Ce dernier venait de Beauclair, résidence de Reine Claude de Touilly. On en induit que c'est fort probablement par l'intermédiaire de celle-ci qu'il obtint la place d'Étrépyigny. Meslier bénit son mariage avec Élisabeth Mangin, jeune fille de la paroisse, le 12 août 1724. Il exerça jusqu'en 1754 les fonctions de maître d'école et clerc-laïc⁶³.

Sur tous ces « garde-enfants » ignorants et routiniers, plus habiles à chanter au lutrin et à manier les verges qu'à former l'esprit, le curé s'est gardé de toute appréciation.

La consigne du silence.

Jean Meslier prit à tâche de cacher à ses ouailles les doctrines qu'il professait. Il s'en est expliqué à plusieurs reprises. Tantôt il écrit que « dans une chose de telle conséquence » « il ne serait pas même sûr de se fier à un ami ni à un frère ». Tantôt il écrit à ses paroissiens : *...vous aurez pu assez facilement remarquer, que je ne m'attachois guères à la bigoterie, et que je ne faisois guères d'état de vous en recommander la pratique. J'étois néanmoins obligé de vous instruire de votre religion et de vous en parler au moins quelquefois, pour m'acquiescer comme de ce faux devoir auquel je m'étois engagé en qualité de curé de votre paroisse, et pour lors j'avois le déplaisir de me voir dans cette fâcheuse nécessité d'agir et de parler entièrement contre mes propres sentimens, d'avoir le déplaisir de vous entretenir moi-même dans de sotes erreurs et dans de vaines superstitions, que je haïssois, que je condamnois et que je détestois dans le cœur*⁶⁴.

On devine par ces lignes combien fut tourmentée l'existence de ce curé contraint d'enseigner ce qu'il considérait comme l'erreur et le mensonge. Il confirme du reste, dans un autre passage, que ce n'est pas sans « déplaisir » qu'il entretenait ses fidèles des choses de la religion : *Je dis le déplaisir, parce que c'étoit véritablement un déplaisir pour moi de me voir dans cette obligation là. C'est pourquoi aussi je ne m'en suis jamais acquité qu'avec beaucoup de répugnance et avec assez de négligence, comme vous aurez pû le remarquer*⁶⁵.

Évidemment, Meslier ne devait pas faire traîner les cérémonies du culte et on ne le voit point comme certains de ses confrères, s'immobiliser dans le sanctuaire pour méditer pendant de longues heures ou faire des genuflexions à n'en plus finir. Il répète que c'est « avec peine et avec une extrême répugnance » qu'il accomplissait les « vaines fonctions » de son ministère, soit qu'il célèbre ces « idolatriques et superstitieuses » messes, soit qu'il administre ces « ridicules » sacrements. Écoutons le cri déchirant de son indignation qui traduit son drame intérieur. C'est un cri qui ne trompe pas. Voici ce qu'il écrit de ces cérémonies en se confiant à ses paroissiens : *Je les ai mille et mille fois maudites dans le cœur, lorsque j'étois obligé de les faire, et particulièrement lorsqu'il me falloit les faire avec un peu plus d'attention et avec un peu plus de solennité qu'à l'ordinaire : car voiant pour lors que vous vous rendiez avec un peu plus de dévotion à vos églises, pour assister à quelques vaines solennités, ou pour entendre avec un peu plus de dévotion ce que l'on vous fait accroire être la parole de Dieu même, il me sembloit que*

⁶³ A. C. Étrépyigny, R. P. — E. THEILLIER, *Étrépyigny*, 90.

⁶⁴ RUDOLF, I, 24.

⁶⁵ *Ibid.*, I, 3-4.

j'abusais plus indignement de votre bonne foi, et que j'en étois par conséquent d'autant plus digne de blâme et de reproche ; ce qui augmentait tellement mon aversion pour ces sortes de vaines cérémonieuses fonctions, et que j'ai été cent et cent fois sur le point de faire éclater publiquement et indiscrètement mon indignation, ne pouvant presque plus dans ces occasions-là cacher mon ressentiment, ni retenir dans moi-même l'indignation que j'en avois. J'ai cependant fait en sorte de la retenir...⁶⁶

On raconte que lorsqu'il prêchait, il s'en tirait par des expressions telles que : « Les chrétiens disent, les chrétiens veulent, les chrétiens croient » ou bien qu'il employait la forme dubitative : « Si telle chose est vraie, vous devez... » On ajoute qu'il accompagnait ces expressions d'un geste couvrant de sa main droite une partie de son visage pour qu'on ne s'aperçût point de son sourire sardonique⁶⁷.

Si ce trait est exact — et tout porte à le croire, au moins pour la première partie de l'affirmation, étant donné les formules de prudence employées dans le *Testament* — il traduit à la fois le scrupule qu'avait le curé de se dégager, l'amertume de son âme et l'extrême embarras dans lequel il se trouvait. Il sentait très bien qu'il était coupable de « garder le silence », qu'il était, selon son propre aveu, « digne de blâme et de reproche⁶⁸ ». Mais si le silence est, comme on l'a dit, l'esprit des sots, il est aussi l'une des vertus du sage. Aux expressions qu'emploie Meslier, on devine la terrible lutte qui s'opérait en lui, déchirant son âme. À ce sujet, il se sentait solidaire de tous les hommes de pensée libre qui dans tous les âges ne purent sans un danger imminent s'écarter des préjugés que l'opinion avait rendus sacrés.

D'Holbach a écrit : Tout ce que les hommes les plus éclairés ont pu faire a été de parler à mots couverts et souvent par une lâche complaisance d'allier honteusement le mensonge à la vérité⁶⁹.

Cette affirmation d'ordre général trouve pour ainsi dire son complément sur le terrain personnel quand Meslier explique à ses paroissiens la nécessité où il se trouvait de propager l'erreur : ... je vous proteste que ce n'était jamais qu'avec peine, et avec une extrême répugnance que je le faisais⁷⁰.

Cependant, toujours consciencieux, il prenait la peine de rédiger ses sermons, puisqu'on en a retrouvé quelques-uns. Le texte en est aujourd'hui perdu, mais nous savons qu'ils étaient « semés de hardiesses ». C'est par là que le curé-philosophe surmontait sa répugnance bien compréhensible. Il glissait ainsi le doute et l'incrédulité dans l'esprit de ses auditeurs. Des germes de révolte aussi, tels ces prêches contre l'orgueil des grands qui froissèrent le châtelain d'Étrépy, tout comme une prédication similaire de Swift à Saint-Patrick de Dublin devait fâcher tout rouge un magistrat⁷¹.

Est-il besoin d'ajouter que le curé Meslier ne se montra pas « des plus attaché » à ce « pieux lucre » des fonctions de son ministère ? Il lui arriva même « assez souvent » de ne pas exiger de rétribution pour les mariages et les

⁶⁶ *Ibid.*, I, 25.

⁶⁷ R.C.B., 1881. — R.A.A., 1895 (Rapport du curé de Mazerny). — A.D. Ardennes, F 5 [Étrépy, Manuscrit Duvivier].

⁶⁸ RUDOLF, I, 25-26.

⁶⁹ *Le Bon Sens*, éd. 1830, 291 ; éd. 1881, 250.

⁷⁰ RUDOLF, I, 25.

⁷¹ BOULLIOT, II, 211-212. — C. LOOTEN. *La Pensée religieuse de Swift et ses antinomies*, 144.

sépultures. Enfin il ne se montra jamais, comme il l'écrit, « un coureur de gros bénéfices, ni un chercheur de messes et d'offrandes ⁷² ».

Dans ces conditions, on s'explique que le curé se soit fait aimer de ses paroissiens. Et comme il dissimulait habilement son incroyance, comme il accomplissait régulièrement ses fonctions, disant la messe le dimanche à dix heures et les vêpres à deux heures, comme il instruisait tout aussi régulièrement les brebis de son troupeau, personne à Étrépigny ne pouvait soupçonner la tragédie muette qui se déroulait derrière la façade aveugle du presbytère. On ne peut pas plus s'étonner aujourd'hui que le prêtre étrange, dévoré par la flamme athéiste et en qui soufflait l'esprit révolutionnaire, ait recueilli si longtemps des bonnes notes de ses supérieurs ⁷³.

Monseigneur Le Tellier, archevêque de Reims, qui est passé six fois à Étrépigny en l'espace de douze ans, écrit sur Jean Meslier dans le procès-verbal de sa visite en 1696 : *Monsieur le curé a la Sainte Bible et d'autres bons livres.* »

En 1698, il écrit : *J'en suis content — Idem, en octobre 1704 — En juillet 1705, fait bien — Le 26 octobre 1706, idem — Le 26 octobre 1707, idem* ⁷⁴.

Ces notes, quoique brèves, sont bonnes incontestablement. Il fallut que Jean Meslier se trouvât en conflit avec le seigneur d'Étrépigny pour qu'elles devinssent franchement mauvaises, comme on le verra plus loin.

Relations avec les parents et le clergé.

Jean Meslier vivait surtout dans la retraite. Il reconnaît qu'il n'a « jamais eu beaucoup de commerce avec le monde ⁷⁵ ».

Mise à part l'époque de son enfance et de son adolescence, en eut-il même normalement avec ses proches parents ? On arrive à se demander s'il n'en a pas « voulu » à son père ou à sa mère de l'avoir poussé tout enfant vers l'autel. Ainsi « la rage de s'être laissé conduire à l'état ecclésiastique ⁷⁶ » se serait doublée chez lui d'une désaffection filiale. Une chose certaine, c'est qu'en dépit de la réserve et du tact bien compréhensibles dont il fait preuve en ce domaine, il se livre à des propos révélateurs touchant l'envie, la jalousie, la perfidie et la trahison qui se font jour « même entre les proches *parents* ⁷⁷ ». Il se peut d'autre part que ses convictions intimes, ses élans refoulés, qui durent malgré tout apparaître parfois en famille, aient choqué ses parents et jeté quelque froid dans leurs relations. On a l'impression, confirmée par les cas similaires, qu'il craignait surtout que sa mère ne tombât dans les profondeurs du désespoir.

Quant à la fréquence de ces contacts, elle nous échappe, car dans les grandes circonstances : mariages, enterrements de ses proches, sa signature n'apparaît point dans les actes paroissiaux. Pourtant il est incroyable que si près de Mazerny il n'ait point assisté aux mariages de ses sœurs et à

⁷² RUDOLF, I, 23.

⁷³ A.D. Marne, C 265. — A. PETIT, 78. — L. PARIS, 17. — H. JADART, R. A. A., 1901-1902, 17.

⁷⁴ H. JADART, 17 et E. THEILLIER, *Étrépigny*, 21.

⁷⁵ RUDOLF, I, 5.

⁷⁶ P. HAZARD, I, 71.

⁷⁷ RUDOLF, I, 13.

l'inhumation de son père le 15 mars 1706, et de sa mère quelques jours après, le 28 mars, morts respectivement à 80 et 83 ans ⁷⁸.

De même à Raillicourt, il a dû assister le 26 avril 1727 à l'enterrement de sa vieille tante et marraine Hélène Braidy qui s'éteignit à l'âge respectable de 95 ans. On ne trouve pas trace non plus, dans les registres de cette bourgade, de sa présence à une cérémonie quelconque. Il y comptait pourtant, outre ses oncles, le « marchand » Jean Lancereaux ou Lancereau, et le « marchand cordonnier » Jacques Nicart ou Nicard, de nombreux cousins, petits-cousins et, par le jeu des alliances, arrivait à connaître d'assez près un peu tout le monde sans compter, cela va sans dire, le prêtre Michel Arnoult qui y était encore curé en 1739, après vingt-huit ans d'exercice ⁷⁹. À Singly, en revanche, non seulement le curé fut parrain d'un enfant de Marie-Nicole Meslier, épouse du meunier François Cordevanti, mais il tint à transcrire entièrement l'acte de baptême sur le registre paroissial ⁸⁰.

Il ne fait aucun doute, étant donné les servitudes de la cure d'Étrépygny par rapport à l'abbaye la plus proche, celle d'Élan, que Meslier a été en fréquents contacts avec les religieux de ce monastère. Ils étaient, à la vérité, peu nombreux, puisqu'en 1768 on n'en compte que six dont le revenu estimé 9.000 livres est porté quatre ans plus tôt comme valant au moins 6.500 livres. Le village, à cette époque, comptait une centaine de feux. Cinq maisons « composant les censes » dépendaient de l'abbaye dont il subsiste, avec l'importante église, des bâtiments servant de ferme. Roland fut le premier supérieur auquel le curé eut à faire. Quant à l'abbé Claude de Joyeuse de Grandpré, s'il ne fut, comme beaucoup, que simple titulaire de l'abbaye, on peut penser que Meslier ne le connut que de nom, de même que Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, futur évêque de Noyon et archevêque de Lyon qui lui succéda en 1710 ⁸¹.

Il ne semble pas qu'il ait eu des rapports d'ordre professionnel avec ses collègues Raulin, curé de Dom, Gilbert Martin, curé de Singly, Jean Robert, Lambert Jaspert et Gérard Desterbau, curés de Villers-le-Tilleul, alias Villiers-le-Tilleux, Pierre Charlier, curé de Villers-sur-le-Mont, Wairy, curé de Chalendry, Gérard, vicaire des Ayvelles, et toute la série des prêtres qui se succédèrent à Saint-Marceau-sur-le-Mont : Boucher, Maboge, Chauveaux, Lallemand, Maclot. Mais son passage, comme officiant dans certaines paroisses, subsiste. C'est ainsi qu'on peut signaler sa présence dans l'église à Chalendry le 21 juillet 1700 où il procède « sur le soir » à l'inhumation de son confrère Mathieu Bienaise décédé le jour même à l'âge de 43 ans ⁸².

À Boutancourt, la paroisse la plus proche d'Étrépygny, Jean Meslier eut successivement pour confrères : l'abbé Bourgain jusqu'en mars 1703, l'abbé Gelu jusqu'en mars 1722 et Joseph Rigobert Viot. Il remplace le premier le 17 mars 1695 pour le baptême du fils de Nicolas Lancereaux et, en l'absence

⁷⁸ A.C. Mazerny, R.P.

⁷⁹ A.C. Raillicourt, R.P.

⁸⁰ MALAIZÉ. *Monographie de La Horgne*, 46, rapporté par Jean MARCHAL, p. 33, note 13.

⁸¹ A. C. Elan, R. P. EXPILLY. *Dictionnaire géographique et historique*, II, 731. — L. LECESTRE. *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France*, 21. — Jean HUBERT, *Mélanges d'histoire ardennaise*, 111-126. — E. THEILLIER, *Étrépygny*, II, *Histoire... de l'abbaye d'Élan*, 28.

⁸² A.C. des communes citées, R.P.

de l'abbé Viot, baptise les 7 et 22 août 1726, puis le 23 septembre 1727 les jeunes Jean-François Peuplié, Jean-Baptiste Joly et Nicolas Paris⁸³.

À Boulzicourt, village à trois quarts de lieue d'Étrépy, sur la grande route Paris-Mézières, le curé Aubert Granier étant malade, Meslier le 12 décembre 1708 baptise à sa place la fille du laboureur Jean Hublot et de Jeanne Noiret, sa femme. Il faut croire que l'abbé Granier âgé de 68 ans et un pied dans la tombe était incapable de résister à ce rude hiver puisqu'il mourut le 24 janvier 1709. Ce fut André Doyen De Lavaux qui lui succéda le mois suivant. Il avait 27 ans et devait rester curé de Boulzicourt jusqu'à son décès survenu le 23 avril 1750⁸⁴. Malgré les vingt-six ans d'âge qui le séparaient du curé d'Étrépy, ce prêtre fut l'un de ceux que fréquenta le plus Jean Meslier. On a même été jusqu'à ranger De Lavaux parmi les deux « confesseurs » de Meslier. L'autre, suivant Voltaire, aurait été l'abbé Voiry, curé de Warcq, près de Mézières-Charleville⁸⁵.

Mais de 1697 au 20 février 1720, c'est-à-dire la majeure partie du temps que Meslier exerça à Étrépy, c'est Laurent Bruneau qu'on trouve comme curé de Warcq. Que Meslier l'ait connu, puisqu'il était à peu près de son âge et n'officiait qu'à deux lieues d'Étrépy, c'est fort possible, comme il est possible que Meslier ait connu Pierre-François Hubert qui lui succéda. Il n'est pas question en tout cas de Voiry à Warcq⁸⁶. L'erreur commune à tous les biographes de Meslier s'explique peut-être par la paronymie de Warine et Voiry.

Warine a été curé de Mazerny de mars 1756 à avril 1758, après la mort du curé Meslier ; il n'a donc pu être le confesseur de ce dernier. Mais il a pu fournir, il a fourni à coup sûr des informations sur Meslier et ce sont sans doute ces informations et son nom déformés dont Voltaire a fait état. En fait le curé de Mazerny à la mort de Meslier, et que Meslier a connu, était Jean Godfrin⁸⁷.

On doit compter surtout, parmi les confrères du voisinage en relation avec Meslier, le vicaire de Guignicourt que nous retrouverons procédant à son inhumation avec De Lavaux. Boulliot, reprenant sur un autre plan l'erreur de Voltaire, lui donne le nom de Voiry. Il répondait en vérité au nom de Delapierre et on le trouve exerçant à Guignicourt jusqu'au 6 mai 1739, après une interruption du 24 février au 29 juin 1729, période au cours de laquelle il fut suppléé par le vicaire Malicet⁸⁸.

Somme toute, ses confrères de Boulzicourt et Guignicourt mis à part, le curé Meslier « ne fut guère plus lié d'amitié » avec les curés du voisinage « qu'il ne l'avait été avec ses condisciples » au séminaire⁸⁹.

Aussi dans son *Testament* ne leur fait-il aucune place, se bornant à parler des prêtres en général. Dans la mesure où ce qu'il en dit peut être interprété comme le reflet de ses fréquentations habituelles, on augure que ses voisins étaient pour la plupart intéressés et fort sceptiques. Malgré ce dernier

⁸³ A.C. Boutancourt, R.P.

⁸⁴ A.C. Boulzicourt, R.P.

⁸⁵ VOLTAIRE, A.

⁸⁶ A.C. Warcq, R.P.

⁸⁷ A.C. Mazerny, R.P.

⁸⁸ A. C. Guignicourt et Villers-sur-le-Mont, R. P. — BOULLIOT, 208.

⁸⁹ R.A.A., 1895, II, 110.

comportement, pour lui positif, il ne se fiait pas à eux, il se gardait de se livrer⁹⁰.

Le Père Buffier.

Son grand ami était Claude de Buffier, plus connu sous le nom de Père Buffier. C'était l'un des plus célèbres jésuites du temps et son nom aujourd'hui compte plus que les noms de ses confrères les Pères Tournemine, Porée, De Jouvancy, Castel Tarteron, alors dans tout l'éclat de leur talent.

Les publications de la Société de Jésus l'oubliaient, et il n'a pas encore trouvé un biographe à la hauteur de sa personnalité marquante. Certes, une thèse de doctorat d'Université lui a été consacrée. Mais, assez médiocre dans l'ensemble, elle donne peu de détails sur sa vie et ses relations⁹¹. C'est ainsi qu'elle passe complètement sous silence les liens d'amitié et les rapports d'ordre spirituel unissant le Père Buffier au curé Meslier. Nous sommes donc amenés à combler certaines de ses lacunes dans la mesure compatible avec la densité de la présente biographie.

Né en 1661, le Père Buffier était de quelques années plus âgé que son ami auquel il devait survivre puisqu'il mourut en 1737. Entré dans l'ordre des Jésuites en 1679, il était devenu d'abord professeur de théologie à Rouen, ville où il avait fait ses études. Quoique d'un tempérament doux, égal et d'un commerce agréable, — il était toujours de bonne humeur et aimait la plaisanterie — il avait commencé par se montrer ferme et entier sur le chapitre des convictions⁹². Cette particularité le fit entrer en conflit avec son archevêque Mgr Colbert à propos de la doctrine du « péché philosophique » et de critiques formulées contre le livre d'un dominicain à tendance janséniste. Il préféra être chassé de sa chaire plutôt que de se rétracter et poussa la témérité jusqu'à répandre un libelle insolent au sujet des thèmes de conférence proposés aux curés par l'archevêque. Cependant, il finit par comprendre qu'il fallait s'incliner sous peine d'être impitoyablement brisé. L'exemple, entre autres, du Père André condamné à la Bastille pour publication d'un *Traité sur le beau* l'incita à la prudence. Il fit un voyage à Rome et son entêtement ne devait réapparaître que sur la fin de sa vie, quand il alluma le feu de la discorde au monastère de Haute-Bruyère⁹³.

Durant près de trente-cinq ans, il fut attaché au remarquable appareil d'enseignement et d'érudition qui faisait la gloire du collège Louis-Le-Grand et auquel tous ses collègues cités plus haut appartenaient. Ayant la passion d'écrire, il collaborait régulièrement aux *Mémoires de Trévoux*, comme Tournemine. Mais à la différence de celui-ci, qui y fournissait surtout des dissertations sur la numismatique ancienne et sur la Bible, Buffier rédigeait des travaux historiques et philosophiques en même temps que des comptes rendus ou critiques de publications récentes. Toutefois, bien que scriptor, Buffier était trop porté sur la pédagogie et il aimait trop la vulgarisation pour

⁹⁰ RUDOLF, III, 337. — L. c. et L. PARIS, 20, 22.

⁹¹ Frances K. MONTGOMERY. *La Vie et l'œuvre du Père Buffier*. Paris, 1930, in-8°, 230 p. B. N. Ln²⁷ 63.645.

⁹² *Ibid.*, chap. I, 9-16.

⁹³ *Ibid.*, 12-13. — *Table raisonnée et alphabétique des « Nouvelles ecclésiastiques » depuis 1728 jusqu'en 1760*, I, 126.

rompre avec tout enseignement. Il professait et fut même, à partir de 1710, préfet de chambre ou cubriculaire, c'est-à-dire chargé de la surveillance des pensionnaires pendant leurs études. Comme les élèves le consultaient, on peut même penser que le jeune et brillant François-Marie Arouet de Voltaire, lié particulièrement avec Porée et Tournemine, entra aussi en rapport avec lui ⁹⁴.

C'était un homme, comme on a dit, « de beaucoup d'esprit, d'érudition et de goût et un écrivain aussi habile qu'élégant ». Éléгант de style seulement, doit-on ajouter, car on lui reprochait une certaine négligence de tenue ⁹⁵.

Comment et quand Meslier le connut-il ? On est frappé du fait que le Père Buffier a traduit, puis publié en 1704, l'ouvrage de l'Italien P. Segneri : *La Pratique des devoirs des curés*. Dans ce livre, deux chapitres pouvaient retenir l'attention du curé d'Étrépy : le chapitre II s'intitulait « Combien il est dangereux d'entrer dans l'emploi de pasteur des âmes quand on n'y est pas appelé de Dieu » ; le chapitre V s'intitulait « Comment on doit réparer sa faute quand on est entré sans vocation dans le ministère pastoral ⁹⁶ ». Inutile d'insister sur la portée et l'incidence de ces chapitres. Il est très possible que Meslier, s'il a lu ce traité, ait tenu à faire part de ses réflexions plus ou moins voilées au traducteur. En ce cas, on pourrait situer à 1704 ou 1705 le début des rapports personnels des deux ecclésiastiques. Une correspondance se serait échangée. Meslier aurait d'autant plus sympathisé avec Buffier que la curiosité très active et l'esprit de recherche de ce dernier, ses conceptions philosophiques, ses tendances peu conformes aux dogmes malgré ses livres édifiants et certaines idées sociales, le classent — comme nous le verrons — parmi les précurseurs des grands philosophes de la seconde moitié du siècle.

Buffier, au surplus, avait une conception de l'amitié des plus libérales, des plus souples, qui ne pouvait qu'encourager Meslier à entretenir avec lui ce qu'il appelait un « commerce honnête et agréable ». D'une part, il admet qu'on peut être « ami par un endroit et indifférent par d'autres endroits, ami en certain degré et indifférent en des degrés supérieurs ». Et aussi que « les matières qui sont des disputes de religion conviennent mal à la conversation ordinaire ». Mais, d'autre part, il pose en principe que l'amitié suppose une confiance totale qui ne va guère sans confiance. Il est, en effet, pour une si grande liberté de sentiment et de langage entre amis qu'elle doit se traduire par le fait de « se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés, ses répugnances ⁹⁷ ».

Pesons bien ces trois derniers compléments révélateurs, car ils suffiraient à mettre en pleine lumière la nature, l'intimité des liens entre les deux amis. On devrait dire l'utilité car il est à penser que le Père Buffier devenu prudent après ses « histoires » a dû donner des conseils de sagesse quand Meslier, à son tour, fut aux prises avec ses supérieurs hiérarchiques.

Grâce à Buffier, Meslier, au fond de sa campagne, a été informé des nouvelles publiques et des bruits qui couraient dans la capitale. Non seulement Louis-le-Grand était loin d'être sans ouverture sur le monde, bien au contraire, mais Buffier comptait avec les Pères Porée et Sanadon — ce dernier bibliothécaire du collège — parmi les habitués du salon de la

⁹⁴ POMEAU, 38 ; MONTGOMERY, 13-15.

⁹⁵ Grand LAROUSSE, II, 1389.

⁹⁶ MONTGOMERY, 22, 23.

⁹⁷ *Traité de la Société civile*, 1726, in-12, 272 et 201 p., I, 98, 164, 166, 172, 173.

marquise de Lambert. Ce salon était, a-t-on dit, une sorte de succursale de l'Académie ; on s'y tenait aussi au courant de l'activité des cercles philosophiques de la capitale et des événements politiques du royaume. Là, Buffier coudoyait des hommes comme Fontenelle, d'Argenson, Saint-Aulaire, le président Hénault dont la femme, belle et spirituelle, tenait aussi un salon renommé⁹⁸.

Puisque Meslier — nous le verrons plus loin — a été voir son ami, on peut même hasarder l'hypothèse que la réciproque s'est produite. En ce cas pourraient être retenues comme dates les années 1723 et 1724 qui marquèrent des absences du Père Buffier de Louis-le-Grand⁹⁹. Sur ce point, comme sur d'autres, nous souffrons cruellement de la pénurie de pièces authentiques.

Promenades et voyages.

C'est probablement la correspondance avec le Père Buffier qui relia surtout Meslier au monde extérieur. Il ne serait pourtant pas d'une saine logique d'en déduire que le curé vivait absolument isolé et comme perdu à Étrépigny. Sedan, Mézières-Charleville, Rethel, Vouziers n'étaient pas si loin. À noter que les cinq loges de Sedan qui firent de cette ville un important centre maçonnique ne se constituèrent qu'une trentaine d'années après la mort du curé Meslier. Ceux qui recherchent son appartenance maçonnique contre toute vraisemblance ne doivent pas oublier que la Franc-Maçonnerie ne s'est introduite en France qu'au temps où Meslier disparaissait¹⁰⁰.

Meslier a dû se rendre plus d'une fois dans les villes voisines, bien souvent à pied car, à l'époque, on était bon marcheur. Nous avons vu que ses obligations professionnelles en faisaient un piéton. Les gens, de nos jours, en général ne savent plus marcher ni se promener. Il y a cinquante ans, les promenades comportaient vingt-cinq à trente kilomètres, parfois davantage. Il n'était pas rare dans le dernier quart du siècle dernier, de trouver encore des gens qui parcouraient des distances bien supérieures. Pour se rendre compte de l'importance de la marche et des voyages à pied du temps de Meslier, il n'est que de se rappeler La Fontaine qui, à 72 ans, après l'assaut d'une maladie grave et « sans avoir presque mangé », fait encore cinq lieues à pied¹⁰¹. On peut se reporter aussi aux *Réveries d'un promeneur solitaire* ; à côté des descriptions séduisantes, Rousseau y donne à profusion des détails sur ses marches dans le val de Travers.

Il n'est pas douteux que Meslier soit retourné plusieurs fois à Reims. C'était la grande ville de la province, qui plus est, de tout l'Est. Elle comptait 7.500 feux, en chiffres ronds dans les 30.000 habitants. Il s'y tenait quatre fois par an de grandes foires. Sa réputation était fabuleuse à tous égards, pour le meilleur et pour le pire, puisque, à Cologne, c'est sur la base des courtisanes et des fripons rémois qu'on éditait l'*Art de plumer la poule sans*

⁹⁸ A. CHEREL, 20. *Le Correspondant*, 10-25 avril 1895. — Grand LAROUSSE, X, 107 [Marquise de Lambert].

⁹⁹ MONTGOMERY, 13.

¹⁰⁰ Gustave BORD. *La Franc-Maçonnerie en France des origines à 1815*, pp. 155, 477-478. — Albert LANTOINE. *Hist. de la F.M. La F.M. chez elle*, pp. 54 et suiv. — Lettre de Jean Bossu, 22 mars 1957.

¹⁰¹ Auguste BAILLY. *La Fontaine*, 392.

crier¹⁰². Pour Meslier, c'était avant tout la ville où il avait fait ses études, qui lui rappelait les souvenirs de sa jeunesse et où il pouvait se procurer quelques livres utiles.

Étant donné la place importante occupée par les pèlerinages dans le « nomadisme » du temps, on ne peut croire que le curé Meslier, surmontant son incroyance pour échapper à son train de vie banal, ne se soit pas déplacé avec ses paroissiens pour aller à Notre-Dame de Liesse, diocèse de Laon, et à Notre-Dame de l'Épine, non loin de Châlons, ces deux lieux saints régionaux de renommée « nationale ». Et puisque nous sommes sur ce chapitre, il va sans dire que le curé ne pouvait manquer de se rendre en septembre au pèlerinage d'Élan qui sous le signe de saint Roger attirait une affluente nombreuse de toutes les paroisses environnantes¹⁰³. D'autant plus que, vu la proximité et la saison, vu aussi le site charmant, c'était plutôt une agréable promenade.

Voyage à Paris.

Meslier sortait donc, mais il ne changeait pas pour autant d'horizon. Par le secours de la géographie, il n'en changeait guère plus en imagination qu'en réalité. Son *Testament* ne renferme que quelques allusions à l'Orient, à l'Amérique, au Japon et à la Chine. Il parle peu de l'Europe et, incidemment, des Allemands et des Suisses. La chaleur qui l'anime quand il évoque les « belles provinces du Royaume » qui s'étendent « depuis les grands fleuves du Rhin et du Rhône jusqu'à la mer Océane » lui arrache cette expression affectueuse : « notre France ». Elle revient de temps en temps sous sa plume¹⁰⁴. Son plus grand déplacement fut son voyage jusqu'à la capitale. Meslier dut longtemps caresser cette perspective. Paris attirait. « On ne vit qu'à Paris et on végète ailleurs », écrira plus tard Casanova.

Voltaire place ce voyage « vers le *tems* que parut la première fois le traité de M. l'Abbé d'Houtteville sur la Religion ». Or, ce traité voit le jour en 1722. C'est ce qui permit à Rudolf Charles de situer ce voyage « vers 1723¹⁰⁵ ». Mais les registres paroissiaux de Balaives et d'Étrépygnay ne permettent de déceler une absence sérieuse ni en 1722, ni en 1723, ni même les années suivantes.

Par ces registres, on constate qu'en fait le curé s'absenta deux fois : en 1701 et en 1707.

Le 8 novembre 1701, Meslier baptise à Balaives et marie à Étrépygnay ; de ce jour, jusqu'au 18 novembre et au-delà, sa trace ne figure plus sur les registres. Mieux, le 18 novembre, le curé de Chalendry, Nonon, baptise Marie « en l'absence » de Meslier¹⁰⁶. Celui-ci a donc pu s'absenter une dizaine de jours.

En 1707 on note qu'à Balaives, le 14 février, Jean Julien « curé de Baalon » baptise « en l'absence de M. Meslier, curé de Balaives ». Or l'acte précédent signé Meslier est du 19 janvier, et Meslier en avait établi encore un à

¹⁰² [101bis dans l'édition de 1965] In-12, 1710, R. LÉTURE [auteur inconnu].

¹⁰³ [101 ter dans l'édition de 1965] Robert MANDROU. *Introduction à la France moderne...* pp. 285, 306-307. — J. F. M. LEQUEUX. *Antiquités religieuses du diocèse de Soissons et Laon*, t. I [Liesse] pp. 265-279. — A. M.-B., 1906, p. 224 [Elan].

¹⁰⁴ L. c. RUDOLF, I, 193, 194.

¹⁰⁵ *Abrégé* de 1768, 205. — RUDOLF, XXXVI.

¹⁰⁶ A. C. Étrépygnay et Balaives.

Étrépigny le 26 janvier. D'autre part, si Meslier ne signe au registre d'Étrépigny que le 5 juin pour un baptême, il n'en a pas moins exercé son ministère à Balaives le 26 mars, ce qui prouve qu'à cette date il était de retour¹⁰⁷. On doit donc considérer qu'il a été absent au moins un mois à cette époque.

Dans ces conditions, il paraît logique de situer le voyage à Paris soit en novembre 1701, soit en février-mars 1707, à moins qu'il y ait eu deux voyages, ce qui n'est pas impossible. Mais alors, pour faire cadrer ce ou ces voyages avec l'anecdote qu'on trouvera plus loin, il faudrait admettre que Meslier aurait eu connaissance du traité de l'abbé Houtteville à l'état d'essai ou de manuscrit, ou bien qu'il s'agissait d'un autre ouvrage en faveur de la religion.

Quoi qu'il en soit, pour un quadragénaire en pleine force, ce déplacement ne représentait pas la mer à boire. C'était pourtant un voyage interminable, comme tous ceux de l'époque, malgré la distance relativement faible de trente postes. Voyage pittoresque mais peu confortable, avec les aléas des voitures et de la route, sans compter les étapes dans les auberges.

Dans la capitale, on ne sait qui donna l'hospitalité au prêtre champenois. Peut-être fut-il reçu dans une maison des Jésuites et, qui sait ? à Louis-le-Grand, étant donné son amitié pour le Père Buffier. Chose curieuse, c'est dans la rue Saint-Jacques, siège du collège Louis-le-Grand, qu'habita dès la fin du XV^e siècle l'imprimeur et libraire Denys Mellier, ou Meslier, que Brunet donne comme auteur de *La vie de saint Fabien et saint Sébastien*. Sa marque d'imprimeur était « au Chêne vert », au « Pilié vert » et l'enseigne de sa maison « Aux Trois Pigeons ». Mais c'est pure fantaisie de montrer, comme on l'a fait, Jean Meslier fréquentant lors de son séjour à Paris la boutique de son homonyme. Ce n'est peut-être même pas vraisemblable¹⁰⁸.

On rapporte que le Père Buffier proposa à Meslier la lecture d'un traité favorable à la religion « pour lui en dire son sentiment ». Meslier y aurait consenti à condition qu'ils le liraient ensemble. Quelques jours après, au cours d'un dîner chez les Jésuites, la conversation roula sur le traité en question. Un jeune homme incrédule se livra à des sorties malignes contre la religion, plus, dit-on, par vanité que par principes. Le curé lui répliqua alors avec un grand sang-froid qu'il ne s'agissait pas d'avoir de l'esprit pour se railler de la religion, mais qu'il en fallait beaucoup pour la défendre¹⁰⁹.

Cette réplique, d'une force singulière, fixe à mots couverts sa position intime par rapport au problème religieux. Elle fait penser à la réplique de La Mothe Le Vayer dans la galerie du Louvre, à celui qui s'était écrié lors de son passage : « Voilà un homme sans religion ! » *Mon ami*, riposta La Mothe Le Vayer, *j'ai tant de religion que je ne suis pas de ta religion*¹¹⁰.

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ *Annuaire de la Bibliophile, du Bibliothécaire et de l'Archiviste pour l'année 1861*, 118-119. — E.A., 1957, 16 art. JOLLY. — Ph. RENOARD. *Imprimeurs parisiens...*, 267. — *Marques hypographiques ou Recueil de monogrammes...*, 105.

¹⁰⁹ B.A. mss 2558 [Abrégé de la vie]. — LACHÈVRE... *Mélanges*, 244. — RUDOLF, I, XXXVI-XXXVII, d'après Voltaire et en présentant le « Père Bassier (!) comme ami » du curé rapporte ainsi la réplique « qu'il ne fallait pas beaucoup d'esprit pour se railler de la religion, mais qu'il en fallait beaucoup plus pour la soutenir et la défendre ». — G. Lanson souligne l'équivoque de cette réplique. On peut penser que Meslier se tire habilement par cette réplique de sa position en porte à faux.

¹¹⁰ VOLTAIRE, Œ. B., XXV, 404 [Lettres à son altesse Mgr le prince de ***].

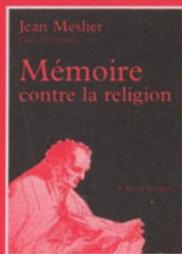
Jean Meslier (1664-1729) curé d'Etrépigny, village des Ardennes, est l'auteur du *Mémoire contre la Religion*, copieuse somme philosophique débouchant sur une virulente critique sociale et politique de l'Ancien Régime annonciatrice des bouleversements révolutionnaires qui le suivirent, qu'il annonce et qu'il espère.

Son message restera un temps occulté : Meslier n'a rien dévoilé de son vivant, remplissant régulièrement son office sacerdotal. Mais il a laissé trois volumineux manuscrits à découvrir après sa mort, qui vont lentement circuler et où il taille en pièces la religion qu'il a servie durant sa vie au prix d'un drame de conscience. Seuls seront d'abord connus des extraits centrés sur sa critique exégétique, bientôt truffés de commentaires adventices, voire même de passages d'œuvres du baron d'Holbach. Pourtant, plus de cent copies manuscrites circulent lorsque Voltaire, alerté dès 1735 sur ce « curé de village aussi philosophe que Locke », publie en 1762 un *Extrait des sentiments de Jean Meslier*, bientôt appelé *Testament du curé Meslier*. Mais Voltaire donnant à la pensée de Meslier un tour déiste et taisant la dimension politique de son texte, l'émascule gravement. L'œuvre intégrale de Meslier ainsi que sa personnalité resteront largement inconnues jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Maurice Dommanget, à qui l'on doit tant de superbes études sur l'histoire du mouvement ouvrier et la Révolution française, est le premier à mener l'enquête nécessaire, à réunir une impressionnante documentation et révéler ainsi la véritable dimension philosophique et politique du curé Meslier, qui sape tous les dogmes et ruine de l'intérieur toute l'organisation de l'Église, s'affirme ouvertement athée et précurseur du matérialisme de l'Encyclopédie, artisan de la Révolution et ancêtre du socialisme révolutionnaire et du communisme. Par la scrupuleuse honnêteté de ses recherches, la clarté de son écriture, par sa volonté de ne rien dissimuler des problèmes que posent la vie et l'œuvre de Meslier, Maurice Dommanget livre ici la plus admirable des biographies intellectuelles et une pièce maîtresse de l'histoire philosophique et politique du XVIII^e siècle.

Publié avec le concours de l'Institut Français d'Histoire Sociale

Déjà paru aux éditions Coda



Jean Meslier *Mémoire contre la Religion* (texte intégral)

Diffusion Presses Universitaires de France



Prix public 39 €
ISBN 9782-84967-047-7

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

